

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

123^e année

30 mars

1991

No 13

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

123^e année
30 mars 1991
No 13

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Coopératives, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Nomination(s)
Office des professions du Québec
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Protection du territoire agricole, Loi sur la
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Sociétés de prêts et de placements, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

MUNICIPALITÉ DE DESTOR (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE GODBOUT (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DORVAL (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE PORT-CARTIER (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE- MASKINONGÉ (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	1071
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	1071
VILLE DE SAINT-RÉMI (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	1071

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE YAMASKA (Rachat d'obligations)	1072
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations)	1072
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations)	1073
PAROISSE DE SAINT-ALBAN (Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39)	1074
SUCCESSION FLEURETTE LAPENSÉE-CYR (Bénéfice d'inventaire)	1074
SUCCESSION GILLES TRÉPANIÉ (Bénéfice d'inventaire)	1074
SUCCESSION KRISTIN SAANUM (Bénéfice d'inventaire)	1074
SUCCESSION LIONEL DROLET (Bénéfice d'inventaire)	1075
SUCCESSION LUCIEN LECLERC (Bénéfice d'inventaire)	1075
SUCCESSION RÉGINALD ROY (Bénéfice d'inventaire)	1075

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

LA CAISSE POPULAIRE LES CHUTES (Fusion)	1075
---	------

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Alain-Pierre Bartevisan-Assaf	1075
Alphonsine Bourgeois	1075
Arthée Levesque	1075
Carole Laflamme	1076

Chun Ho Soto Doo Kian Chin	1076
Danielle Robert	1076
Debra Lee Cowell	1076
Donat Gustoher	1076
Doris Blouin	1076
Éric Vézina	1076
Francis Boisvert	1076
Franck Paquet	1076
Gésua Lodico	1076
Ghislain Bisson	1076
Howard Thomas Mac Dougall	1077
Janice Glendine Holder	1077
Josée Fecteau	1077
Joseph Paul Alexis Simard	1077
Joseph Raymond Réal Mongrain	1077
Joseph Roger Ernest Desaulniers	1077
LÀ Chi Tran	1077
Marie Bernadette Clairette Martel	1077
Marie Bernice Suzanne Roy	1077
Marie Étudiante Paulida Rhéaume	1077
Marie Francine Geneviève Goulet	1078
Marie-Louise Ross	1078
Marie Lucienne Bernardine Métivier	1078
Marie Lucienne Cécile Labrosse	1078
Marie Réjeanne Jeannine Létourneau	1078
Marie Thérèse Francine Cordeau	1078
Marika Turcotte	1078
Mario Carrier	1078
Naghi Amin Deldar Pache Kenari	1078
Nathalie Raymond	1078
Rita Côté	1079
Simon Drouin-Leblanc	1079
Thi Hong Mai Tran	1079
Yvette Delisle	1079

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	1080
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	1094
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	1095
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	1096
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/ COMPLÉTÉ	1103

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	1103
LA MAISON LE RÉVEIL	1107
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1106

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

DISSOLUTION (Article 28)	1107
DISSOLUTION — DEMANDES DE	
1341-9288 QUÉBEC INC.	1110
1365-4744 QUÉBEC INC.	1110

1509-0541 QUÉBEC INC.	1110	LE PETIT ROULE INC.	1114
2164-6153 QUÉBEC INC.	1110	LES AILES D'ASCOT INC.	1114
2629-9784 QUÉBEC INC.	1110	LES APPARTEMENTS FRANCE-PRIME INC.	1114
2636-2129 QUÉBEC INC.	1110	LES APPARTEMENTS SIR THOMAS CHAPAIS INC.	1114
2638-2242 QUÉBEC INC.	1110	LES CONFECTIONS RICKY LTÉE	1114
2640-8757 QUÉBEC INC.	1110	LES CONSTRUCTIONS D.R. LAUZON INC.	1115
2737-9775 QUÉBEC INC.	1111	LES CONSTRUCTIONS G.B.J. INC.	1115
ACCITEL INC.	1111	LES CONTENANTS SANITAIRES C.S. INC.	1115
ACOUSTIQUE RÉGIONALE INC.	1111	LES ENTREPRISES DENIS GODARD INC.	1115
AGFOR INC.	1111	LES ENTREPRISES FRANCE GAUTHIER INC.	1115
ATELIER DE CONFECTION ET DÉCORATION L.B. LTÉE	1111	LES ENTREPRISES J. ET L. BRASSARD INC.	1115
AUBERGE MAIDEN HEAD INC.	1111	LES ENTREPRISES NORMAND SERGERIE INC.	1115
B. ET F. CHABOT INC.	1111	LES IMMEUBLES L'ABRI LTÉE	1115
BOMAG INDUSTRIAL SALES LTD	1117	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ROBERT GAGNÉ LTÉE	1115
BOULANGERIE MARIMO INC.	1111	LES MAÇONNERIES HUBERT DUMAS INC.	1115
CENTRE INDUSTRIEL ROUYN-NORANDA INC.	1111	LES MINES B.L.G. INC.	1115
CIG-ARRÊT INC.	1111	LES PANTALONS HOWARD INC.	1115
CLINIQUE DENTAIRE LEBEUF & KAKON INC.	1111	LES PLACEMENTS LISE PESANT INC.	1115
CLINIQUE FAMILIALE PATRY INC.	1111	LES PLACEMENTS ROU-PER INC.	1116
CLÔTURE ORLÉANS (MTL) LTÉE	1111	LES PRALINES DU FAUBOURG INC.	1116
CLUB DE SOCCER LES AILES DE LAVAL INC.	1112	LES ROBES CLAIRE INC.	1116
COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-PIE INC.	1112	L'IMMOBILIÈRE AMAZONE INC.	1116
COMPAGNIE DE PLACEMENT DES MILLE ISLES LIMITÉE	1112	LOCATION ARGO INC.	1116
DIENES INSTITUTE OF MATHEMATICS INC.	1113	LOCATION MILLE OUTILS INC.	1116
DOBCO INC.	1112	MARY DE SANTIS INC.	1116
D.P. RO-PELL INC.	1112	McAVOY & LEVY INC.	1116
ENDORA MART INC.	1112	MESSAGERIE DOLLY INC.	1116
ENTREPRISES LA PALANQUE INC.	1112	MULTICUBES INC.	1116
ENTREPRISES N. MAMAZZA INC.	1112	OLYMPIA OPTICAL LTD.	1116
ENTRETIENS QUATRE VENTS INC.	1112	OPTIQUE OLYMPIA LTÉE	1116
FERRO ÉLECTRONIQUE INC.	1112	POLY-SERVICES DES PORTAGES INC.	1116
FESTIVAL DE LA MARIONNETTE À COWANSVILLE INC.	1112	PRODYNAM INC.	1116
GESTION 45 LTÉE	1112	PROTECTION L'ASSOMPTION INC.	1117
GESTION DENTAIRE RAYNALD CLOUTIER INC.	1112	RESTAURANT LE VIEUX TERREBONNE INC.	1117
GESTION ÉRIC MAGNAN INC.	1113	RIVEREDGE VILLAGE	1117
GESTION FONBERT INC.	1113	SALLE DES LILAS INC.	1117
GESTION GARNEAU (1978) LTÉE	1113	SAUVÉ, MORISSETTE & ASSOCIÉS INC.	1117
GESTION LABREK INC.	1113	SERVICES TRANSITAIRE A1 INC.	1117
GESTION RE-AR INC.	1113	SHORT PUTT INC.	1114
GESTION YEKTA INC.	1113	SOCIÉTÉ MINIÈRE JASSYCO INC.	1117
G.J. LEMIEUX LTÉE	1113	SONDETT LTÉE	1117
GROUPE PMD INC.	1113	SPORTS DEBIEN INC.	1117
IMMEUBLES M.J.B. INC.	1113	THE WEST RIVER LUMBER COMPANY INC.	1114
INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DIENES INC.	1113	TRANSPORT ANDRÉ BRETON INC.	1117
JEANS CLÉE INC.	1113	TRAVERSE LOTBINIÈRE-DESCHAMBAULT FERRY INC.	1117
LACHAPELLE LTÉE	1113	VENTES INDUSTRIELLES BOMAG LTÉE	1117
LA COMPAGNIE FORESTIÈRE WEST RIVER INC.	1114	VILLAGE RIVEREDGE INC.	1117
L'AMICALE DES EMPLOYÉS DU CENTRE D'ACHAT LES PROMENADES	1114	YVON THIBAUT INC.	1118
L'ASSOCIATION DES ARPENTEURS-GÉOMÈTRES CONSEILS EMPLOYÉS PERMANENTS (AGCEP)	1114		
L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DU NORD MALAMUTE D'ALASKA	1114		
LA TROUPE DES FANTAISIES LYRIQUES DU QUÉBEC INC.	1114		
LAVOIE MOTEL DE L'ESTRIE INC.	1114		
LE LUMIVERT INC.	1114		
		COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES	
		PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1118
		COOPÉRATIVES — LOI SUR LES	
		ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ET MITIS (Constitution)	1118
		ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'HABITATION DE JONQUIÈRE (Dissolution)	1119
		ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC (Dissolution)	1120

ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE CHICOUTIMI (Modification)	1119	BINETTE & FRÈRE LTÉE	1121
CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE VICTORIAVILLE (Dissolution)	1119	BOIVIN, Lévis	1121
COOP DE CÂBLODISTRIBUTION SAINT-LÉON (Constitution)	1118	BOURASSA, Jacques	1120
COOP D'HABITATION DE L'AMITIÉ DE GRANBY (Modification)	1119	BOUTIN, Jacques	1120
COOP ÉTUDIANTE DALBE-VIAU (Dissolution)	1120	BROUILLARD, Jean-Paul	1121
COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE «LES FOUFFLEURS» DE ST-FÉLICIEN (Dissolution)	1119	BROUSSEAU, Camille	1121
COOPÉRATIVE DE COMMERCE «LA BRISE» (Dissolution)	1120	BRULE DESTREMPES, Delvina	1121
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL EN SERVICES COMMUNAUTAIRES EVERTON (Constitution)	1118	CHAMPLAIN ALUMINIUM INC.	1121
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL «AU POINT VIRGULE» (Dissolution)	1120	CHARETTE, Jocelyn	1121
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS DU THÉÂTRE DES SOUVENIRS LYRIQUES (Constitution)	1118	CORBIN, Adrien	1121
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS EN SERRES DE MAGOG (Constitution)	1118	COTÉ, Yvan	1120
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS «CHAMPNOR» (Constitution)	1119	COUSINEAU, Paul	1120
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEUSES-TRAVAILLEURS EN DANSE, DE MONTRÉAL (Modification)	1119	CROTHERS, Gérald	1120
COOPÉRATIVE DE TRICOTS MONNOIR (Constitution)	1118	DESLONGCHAMPS, Henri	1121
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DE LA FONDERIE DE SHERBROOKE (Constitution)	1118	DREW, John Joseph	1121
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE TRANSPORT RICHARD (Constitution)	1119	DUPUIS & FRÈRES, ex-employés	1120
COOPÉRATIVE D'HABITATION CHEZ NOUS ET CHEZ SOI (Constitution)	1118	FISSETTE, Emile	1120
COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA POINTE (STE-FOY) (Constitution)	1118	GARIÉPY, Jean	1121
COOPÉRATIVE D'HABITATION LES VIEUX POSSIBLES (SHERBROOKE) (Constitution)	1118	GEVRY, Arthur	1120
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'AVANT-GARDE DE SAINT-HYACINTHE (Constitution)	1118	GIGLIO, Olimpia	1120
COOPÉRATIVE D'UTILISATION DE MACHINERIE AGRICOLE DE SAINT-FABIEN (Constitution)	1118	HEMOND, Gaston	1120
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE LE TABLEAU NOIR (Constitution)	1119	JONES, Richard	1121
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE NATURE EN VRAC (Constitution)	1119	LABELLE (LESY), Georgette	1120
ENTREPRISE COOPÉRATIVE DE LINGUISTIQUE DE L'OUTAOUAIS, ELCO (Constitution)	1119	LABELLE, Roland	1120
LA COOPÉRATIVE LES PRODUCTIONS «VASTE» (Modification)	1119	LABILLOIS, Martin	1121
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CAROLINE (Dissolution)	1119	LAFLEUR, Alexandre	1120
CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA AVIS DE QUALITÉ		LAFORGE, Rosa-Anna	1120
163323 CANADA INC.	1121	LAKOS, Sandor (Alexander)	1120
AYOTTE, Gérald	1121	LARIVIÈRE, Paul	1120
BARITEAU, Jacques	1121	LES PANTALONS FAIRMOUNT INC.	1121
		LES PLACEMENTS MEYO INC.	1121
		MARCOTTE, Fabien	1120
		MURPHY, David	1121
		NEWSAM, Bertha-Elizabeth	1121
		OUELLETTE, Jean	1121
		PAQUIN, Jeanne	1121
		PARENT, Gustave	1121
		POITRAS, Rebecca	1121
		PRÉCOURT, Alice	1121
		QUÉBEC INDUSTRIES MÉTALLIQUES	1121
		ROBB, (Janet & Harvie)	1121
		ROBE STYLEBEST INC.	1121
		ROLLAND-DE-MARCO, Annette	1121
		SAVARY, Léa	1121
		SHILLETO, Ruth	1121
		SIMARD, Raymond	1121
		SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALPINO	1121
		SORLEY, James (introuvable)	1121
		SPRINGING, William Henry	1121
		SUDCO CONSTRUCTION INC.	1121
		TOMASSONI, Gionvanni (John)	1121
		TURCOTTE-RENAUD, Raymonde	1121
		VEILLEUX, Paul-Eugène	1121
		VERSIGNAN, Ilaire	1121
		VESSIK, Elmar	1121
		DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES	
		CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)	
		PETROVEST VI LIMITED PARTNERSHIP	1122
		PLACE BOUCHERVILLE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1123

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROVEST VI	1122	PETROVEST VI LIMITED PARTNERSHIP	1127
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDÉO CUBE	1122	PLACE VAL-BÉLAIR AND COMPANY LIMITED	1127
VIII		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DRACULA	1127
CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OÙ LA SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROVEST VI	1127
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SHARKY	1123	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE VAL-BÉLAIR	1127
CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SHARKY	1128
GESTOFLEX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1123	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDÉO CUBE	1127
PLACE BOUCHERVILLE SOCIÉTÉ EN		VIII	
COMMANDITE	1124	COMMANDITAIRES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDÉO CUBE	1123	LE 5705 DES FORGES, SOCIÉTÉ EN	1128
VIII		COMMANDITE	
DISSOLUTION		LES APPARTEMENTS MONTBEILLARD (PHASE	1128
DRACULA AND COMPANY LIMITED	1124	LL), SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	
PARTNERSHIP		INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
EGYPTIAN SELECT INVESTMENTS III AND	1124	ASSURANCES — LOI SUR LES	
COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1124	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES	
GESTIONS A.B.L., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1125	INC. (Modification du nombre de ses	1128
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FLASH-TOUR	1124	administrateurs).	
PLACEMENTS SÉLECTE D'ÉGYPTE III,		MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1124	AFFAIRES MUNICIPALES	
Q-VEST 1989 MINING AND COMPANY,		DIVERS	
LIMITED	1124	VILLE DE JOLIETTE(Annexion)	1128
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BECOMERCAR	1125	INDUSTRIE ET DU COMMERCE	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DRACULA	1124	CHAUSSURES RENAISSANCE INC. (Autorisation)	1129
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINÈRE Q-		MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-	
VEST 1989	1124	NEIGES (Autorisation)	1129
FORMATION		SALON DE LA FEMME DE QUÉBEC	1129
1991 YORBEAU MINES AND COMPANY,	1126	(Autorisation)	
LIMITED PARTNERSHIP		SALON KINSMEN 1991 (Autorisation)	1129
CONDOMINIUMS LE RIVE GAUCHE, SOCIÉTÉ	1126	SUPER SALON DE L'ALIMENTATION	
EN COMMANDITE	1125	(Autorisation)	1129
INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1126	VILLE DE BEAUPRÉ (Autorisation)	1130
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN		TRANSPORTS	
HOPE MINES 1991	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HEART-IN-		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
FORM	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
METEOR SYSTEMS AND COMPANY, LIMITED	1127	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
RÉSIDENCES LE FLEURALIE, SOCIÉTÉ EN	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
COMMANDITE		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
SOCIÉTÉ DE GESTION DU BIEF (MONTRÉAL	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1130
1991), SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BIOPHAR	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
MINÈRE UNION IV	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CINQ CENT		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
CINQ	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINÈRE FWE	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINÈRE		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
YORBEAU 1991	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1131
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE R. & A. SCOTT	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
MADISON		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
SYSTÈMES MÉTÉORE, SOCIÉTÉ EN	1127	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
COMMANDITE		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
UNION IV MINING EXPLORATION AND	1126	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
COMPANY, LIMITED		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1132
DRACULA AND COMPANY, LIMITED	1127	ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1133
PARTNERSHIP		ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1133

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1133	CENTRAL GUARANTY TRUST c.	
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1133	OTTENBRUCH	1136
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	1133	LONGUEUIL	
NOMINATION (S)		ADRAGNA c. SPAGNUOLO	1137
CAPITAINE JOEL PAQUETTE (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	MONTREAL	
CAPITAINE STÉPHANE BOURGON (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA c. 2423-4593 QUÉBEC INC.	1137
LIEUTENANT DE MARINE RENÉ PRINCE (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	BANQUE ROYALE DU CANADA c. 2732-6461 QUÉBEC INC.	1139
LIEUTENANT-COLONEL JOHANNE LECLERC, CD (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	RAZU c. PAPAPOSTAS ET AL.	1138
MAJOR BRIGITTE BEAULIEU (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	SECONAIR LTÉE c. GROUPE PERDEV INC.	1139
MAJOR CARMEN HAMEL, CD (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	QUÉBEC	
MAJOR MICHEL BERTHIAUME, CD (<i>Aide de camp honoraire</i>)	1133	CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT c. LACOURCIÈRE	1140
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC		LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC. c. PATRY	1140
LAURENT TASCHEREAU (<i>Révocation de permis</i>)	1133	VILLE DE BEAUPORT c. 2416-6001 QUÉBEC INC.	1140
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES	1134	TERREBONNE	
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 5)		DESMONS c. HENRI DE LAPORTE INC.	1141
'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES	1134	LES PÉTROLES BÉLISLE & BÉLISLE INC. c. AYOTTE (<i>Erratum</i>)	1142
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE COMMISSIONS SCOLAIRES DU BAS ST-LAURENT	1134	VENTES POUR TAXES	
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA		M.R.C. D'ARGENTEUIL	1141
DIVERS		M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	1141
COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS (<i>Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision de zone agricole</i>)	1134	M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1141
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES		VILLE DE SAINT-FÉLICIEN	1141
REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	1135		
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES			
TOYOTA CREDIT CANADA INC. (<i>Permis</i>)	1135		
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES			
FRATERNITÉ DES EMPLOYÉS & EMPLOYÉES DU MARCHÉ LACHANCE (BSQ) INC. (<i>Formation</i>)	1135		
SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE LA BAIE DES CHALEURS (<i>Formation</i>)	1135		
VENTES PAR SHÉRIF			
BEAUCE			
CAISSE POPULAIRE LAC ETCHEMIN c. BISSON ET AL.	1136		
HULL			
BERTRAND c. DAIGLE	1137		

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Destor

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 octobre 1991, pour permettre à la municipalité de Destor d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 8 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de Godbout

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 mai 1991, pour permettre à la municipalité de Godbout d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Manicouagan.

Québec, le 8 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de Lac-Supérieur

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 7 juin 1991, pour permettre à la municipalité de Lac-Supérieur d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté des Laurentides.

Québec, le 11 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de l'Île-Dorval

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai pour permettre à la municipalité de l'Île-Dorval d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la Communauté urbaine de Montréal.

Québec, le 13 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de Port-Cartier

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 9 avril 1991, pour permettre à la municipalité de Port-

Cartier d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Québec, le 8 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de Sainte-Ursule

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 juillet 1991, pour permettre à la municipalité de Sainte-Ursule d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 13 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de Saint-Joseph-de-Maskinongé

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 juillet 1991, pour permettre à la municipalité de Saint-Joseph-de-Maskinongé d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 13 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Municipalité de Saint-Paulin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 19 septembre 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Paulin d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 13 mars 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

2452

Ville de Saint-Rémi

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 10 avril 1991, pour permettre à la ville de Saint-Rémi d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Québec, le 12 mars 1991

2452

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC*

Avis divers

Commission scolaire régionale de Yamaska

Rachat d'obligations

Émission d'obligations de 1 220 000 \$ à 9 % dues le 1^{er} mai 1994.

Avis est, par les présentes, donné que conformément aux dispositions de l'émission d'obligations susdite, la Commission scolaire régionale de Yamaska rachètera le 1^{er} mai 1991, un montant de 94 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1994 de son émission d'obligations originale de 1 220 000 \$, datée du 1^{er} mai 1974 et portant intérêt au taux de 9 %, payable semi-annuellement les 1^{er} novembre et 1^{er} mai de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants:

dénominations de 25 000 \$ pour être rachetées en entier: A 008, A 009;

et dénominations de 1 000 \$ pour être rachetées en entier:

M347, M351, M354, M358, M359, M360, M364, M365, M367, M397, M398, M401, M402, M403, M410, M411, M412, M419, M442, M444, M445, M447, M449, M467, M474, M488, M489, M493, M497, M498, M512, M513, M530, M531, M540, M541, M542, M549, M553, M554, M564, M573, M581, M582.

Lesdites obligations seront remboursables, au pair, en monnaie légale du Canada, à toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec.

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1991 et devront être présentées pour remboursement.

Les coupons dus le 1^{er} mai 1991 peuvent être détachés et présentés de la manière habituelle.

Saint-Hyacinthe, le 13 mars 1991

*Le directeur général,
JACQUES DUPRÉ*

72002

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Rachat d'obligations

Obligations à fonds d'amortissement émises par The Montreal Catholic School Commission, La Commission des écoles catholiques de Montréal

Émission de 10 000 000 \$ d'obligations 7¼ % à fonds d'amortissement remboursable en monnaie canadienne échéant le 15 mai 1992 dont le numéro commence par S33.

Avis public est, par les présentes, donné aux détenteurs des obligations ci-haut mentionnées que le Conseil scolaire de l'île de Montréal (la dette obligataire de The Montreal Catholic School Commission, La Commission des écoles catholiques de Montréal, étant devenue, depuis le 1^{er} juillet 1973, la dette obligataire dudit Conseil scolaire en vertu du chapitre 60 des lois du Québec de 1972) se propose de racheter et rachètera, le 15 mai 1991, pour fins du fonds d'amortissement, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100 % de

leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date du rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$, portant le préfixe S33-, rachetées en totalité:

302, 303, 304, 307, 308, 309, 314, 327, 328, 357, 361, 364, 365, 366, 368, 370, 371, 373, 374, 376, 378, 383, 384, 386, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 395, 398, 400, 426, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 441, 443, 445, 446, 449, 453, 459, 460, 466, 471, 472, 473, 474, 477, 480, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 493, 494, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 524.

Numéros des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe S33-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

584	3 000 \$
585	2 000 \$
586	3 000 \$
587	2 000 \$
588	3 000 \$
594	2 000 \$
595	3 000 \$
597	1 000 \$
598	3 000 \$
599	2 000 \$
600	1 000 \$
601	3 000 \$
602	5 000 \$
603	1 000 \$
604	4 000 \$
605	3 000 \$
606	3 000 \$
607	4 000 \$
615	4 000 \$
616	2 000 \$
617	2 000 \$
618	3 000 \$
619	3 000 \$
620	3 000 \$
621	1 000 \$
622	2 000 \$
623	3 000 \$
624	3 000 \$
625	4 000 \$
626	3 000 \$
627	1 000 \$
628	5 000 \$
808	3 000 \$
810	2 000 \$
812	5 000 \$
813	1 000 \$

Numéros des obligations à coupons de 25 000 \$, portant le préfixe S33-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

656	20 000 \$
657	20 000 \$
658	5 000 \$
659	15 000 \$
660	20 000 \$
661	15 000 \$
662	15 000 \$
677	5 000 \$

678	10 000 \$
679	5 000 \$
680	10 000 \$
681	20 000 \$

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe S33-N, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

280	5 000 \$
281	15 000 \$
282	15 000 \$
283	15 000 \$
284	10 000 \$
289	5 000 \$
290	15 000 \$
291	15 000 \$
292	10 000 \$
293	5 000 \$
294	15 000 \$
295	15 000 \$
296	25 000 \$

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 mai 1991 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 15 mai 1991. L'intérêt dû le 15 mai 1991 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 15 mai 1991.

Montréal, le 15 mai 1991

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Le directeur des services financiers,
CLÉMENT JANELLE, C.A.

72102

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Rachat d'obligations

Obligations à fonds d'amortissement émises par The Montreal Catholic School Commission, La Commission des écoles catholiques de Montréal

Émission de 20 000 000 \$ d'obligations 7½ % à fonds d'amortissement remboursable en monnaie américaine échéant le 15 mai 1993 dont le numéro commence par S21.

Avis public est, par les présentes, donné aux détenteurs des obligations ci-haut mentionnées que le Conseil scolaire de l'île

de Montréal (la dette obligataire de The Montreal Catholic School Commission, La Commission des écoles catholiques de Montréal, étant devenue, depuis le 1^{er} juillet 1973, la dette obligataire dudit Conseil scolaire en vertu du chapitre 60 des lois du Québec de 1972) se propose de racheter et rachètera, le 15 mai 1991, pour fins du fonds d'amortissement, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date du rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe S21-V-, rachetées en totalité:

314 485 512 517 519 522 526 552 557 561 565 568 570 573 576
578 582 583 586 591 594 859 861 870 899

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe S21-R-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

347	3 000 \$
350	8 000 \$
443	3 000 \$
735	8 000 \$
866	3 000 \$
874	2 000 \$
919	10 000 \$
920	2 000 \$
941	5 000 \$
942	5 000 \$
943	5 000 \$
944	5 000 \$
945	5 000 \$
946	5 000 \$
947	1 000 \$
1025	9 000 \$
1076	2 000 \$
1082	15 000 \$
1208	5 000 \$
1209	1 000 \$
1217	10 000 \$
1218	10 000 \$
1219	10 000 \$
1220	1 000 \$
1234	3 000 \$
1239	15 000 \$
1342	23 000 \$
1343	2 000 \$
1346	5 000 \$
1348	3 000 \$
1382	5 000 \$
1458	2 000 \$
1566	2 000 \$
1673	6 000 \$
1674	5 000 \$
1689	2 000 \$
1728	3 000 \$
1729	26 000 \$
1730	3 000 \$
1732	5 000 \$
1753	2 000 \$
1765	22 000 \$
1790	3 000 \$
1800	100 000 \$
1801	100 000 \$
1802	100 000 \$

1803	100 000 \$
1804	100 000 \$
1805	100 000 \$
1806	100 000 \$
1807	100 000 \$
1808	100 000 \$
1809	16 000 \$
1825	8 000 \$
1827	3 000 \$
1830	31 000 \$
1832	25 000 \$
1835	3 000 \$
1837	15 000 \$
1842	3 000 \$
1843	31 000 \$
1844	15 000 \$

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 mai 1991 et seront payées en monnaie légale des États-Unis d'Amérique au bureau de la Bank of Montreal Trust Company, cité et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 15 mai 1991. L'intérêt dû le 15 mai 1991 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 15 mai 1991.

Montréal, le 13 mars 1991

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Le directeur des services financiers,
CLÉMENT JANELLE, C.A.

72014

Municipalité de Saint-Alban, paroisse

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée Myriam Falardeau, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le Règlement no 116 relatif au droit imposé sur les mutations immobilières a été adopté à la séance régulière du 11 février 1991 (Résolution no 91-30). Le règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

Saint-Alban, le 13 mars 1991

La secrétaire-trésorière,
MYRIAM FALARDEAU

72016

Succession Fleurette Lapensée-Cyr

Avis est, par les présentes, donné que Pierre Lefebvre, peintre, domicilié et résidant au 307, Champlain, Hull, province de Québec, J8X 3S3, agissant comme curateur de Jeannette La

pensée-Lefebvre, retraitée, domiciliée et résidant au 125, boulevard Lionel-Émond, Hull, province de Québec, J8Y 5S8, personne interdite, suivant une ordonnance de la Cour supérieure, district de Hull, rendue le 29 septembre 1989 sous le numéro 550-14-000196-894 des dossiers de ladite Cour, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Fleurette Lapensée-Cyr, aux termes d'un acte reçu devant le notaire soussigné, le 20 février 1991, sous sa minute numéro 79 et enregistré à la division d'enregistrement de la ville de Hull, le 25 février 1991, sous le numéro 433034.

La défunte était domiciliée en son vivant au 307, rue Champlain, Hull, province de Québec, J8X 3S3 et a laissé un dernier testament reçu devant Fernand Larose, notaire, le 17 juillet 1969, laissant comme légataire universelle, sa soeur, Jeannette Lapensée-Lefebvre.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Geneviève Parent, notaire au 500, boulevard Gréber, pièce 300, Gatineau, province de Québec, J8T 7W3.

Après deux (2) mois du présent avis, le curateur de la légataire paiera en son nom les créanciers et les légataires à mesure qu'ils se présenteront.

Gatineau, le 12 mars 1991

Le procureur,
GENEVIÈVE PARENT, notaire

72017

Succession Gilles Trépanier

Avis est, par les présentes, donné que Rachel Trépanier, distributrice indépendante, demeurant au 1008, place Sardingue, Brosard, province de Québec, J4X 1L7, agissant à titre de tutrice aux enfants mineurs de feu Gilles Trépanier, en son vivant demeurant au 222, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec, J6T 4X3, où il est décédé le huit (8) juin mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), lequel est décédé sans laisser de testament et laissant comme seuls héritiers ses deux (2) enfants Alex et Carl Trépanier, a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un jugement de la Cour supérieure du district de Beauharnois, rendu par le protonotaire adjoint en date du premier (1^{er}) mars mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991), dossier numéro 760-14-000029-918.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Claude Houle et peut être consulté à ses bureaux au 50, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec, J6T 4R3.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Salaberry-de-Valleyfield, le 12 mars 1991

Le procureur,
CLAUDE HOULE, notaire

72019

Succession Kristin Saanum

Prenez avis que Michel Lachance, du 7081, des Grèbes, Charny, ès qualités de tuteur à son fils mineur, Daniel Lachance, par jugement de la Cour supérieure, district de Québec, dossier 200-14-000093-911, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Kristin Saanum, en son vivant, du 2337, Jean Durand, appartement 1, Sainte-Foy, par acte reçu devant Chantal Roberge, notaire, le 26 février 1991, et enregistré à Québec, le 27 février 1991, sous le numéro 1404881.

Un inventaire des biens de la défunte a été reçu devant ladite notaire, le même jour, et peut être consulté à son étude au 81, Saint-Pierre, bureau 200, Québec.

72003

Le procureur,
CHANTAL ROBERT, notaire

Succession Lionel Drolet

Avis est, par les présentes, donné que Lucille Drolet Garceau a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Lionel Drolet, décédé le 28 février 1991, aux termes d'un acte reçu devant Michel Leblanc, notaire au 144, rue Bonaventure, Trois-Rivières, en date du 13 mars 1991, sous le numéro 10693 de ses minutes.

Un inventaire des biens a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Trois-Rivières, le 14 mars 1991

72018

Le procureur,
MICHEL LEBLANC, notaire

Succession Lucien Leclerc

Prenez avis que dame Caroline Néron, agissant comme tutrice de Nathalie, Isabelle et Yves Néron, nommée à ce poste par jugement de la Cour supérieure du district d'Alma, rendu le 29 janvier 1991, dossier no 160-14-000004-914, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Lucien Leclerc, aux termes d'un acte reçu par Régis Brassard, notaire, 15, Saint-Antoine, C.P. 458, Métabetchouan, le 12 mars 1991, et enregistré au bureau d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est sous le numéro 187746.

Métabetchouan, le 18 mars 1991

72066

Le procureur,
RÉGIS BRASSARD, notaire

Succession Réginald Roy

Avis est, par les présentes, donné que dame Rosanne Proulx, demeurant au 77, route du Lac-Paquet, Sainte-Angèle-de-Mérici, province de Québec, G0J 2H0, agissant en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, Éric Roy, Francis Roy, Geneviève Roy et David Roy, suivant jugement de la Cour supérieure du district de Rimouski, rendu le 17 octobre 1990, cause numéro 100-14-000128-90-9, a accepté la succession de Réginald Roy, en son vivant du 77, route du Lac-Paquet, Sainte-Angèle-de-Mérici, décédé le 12 juillet 1990, sous bénéfice d'inventaire, par acte reçu devant Jacques Michaud, notaire, 1555, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli, le six (6) mars mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991), dont copie fut enregistrée à la division d'enregistrement de Rimouski le douze (12) du même mois sous le numéro 296470.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Jacques Michaud, notaire, le six (6) mars mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991) sous le numéro 13304 de ses minutes, et peut être consulté à son étude à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

72095

Le procureur,
JACQUES MICHAUD, notaire

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire Les Chutes
et

CAISSE POPULAIRE DU CÉGEP DE SHAWINIGAN

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré un certificat de fusion par absorption permettant à « La Caisse Populaire Les Chutes » et « CAISSE POPULAIRE DU CÉGEP DE SHAWINIGAN » de se fusionner. Cette fusion est effective le 1^{er} avril 1991.

La caisse issue de la fusion est identifiée sous la dénomination sociale suivante: « La Caisse Populaire Les Chutes ».

Le siège social de la caisse issue de la fusion est situé dans le district judiciaire de Saint-Maurice.

Le territoire dans lequel la caisse issue de la fusion peut recruter ses membres: Cité de Shawinigan, Ville de Shawinigan-Sud, Ville de Grand'Mère, Paroisse Saint-Gérard-des-Laurentides, Village Saint-Boniface-de-Shawinigan, Village Baie-de-Shawinigan.

La caisse issue de la fusion est affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec.

Québec, le 13 mars 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

72021

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Alain-Pierre Bartevean-Assaf

Prenez avis que Alain-Pierre Bartevean-Assaf, domicilié au 34, Brunswick, appartement 201, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain-Pierre Assaf.

Saint-Laurent, le 26 février 1991

Le procureur du requérant,
GEORGES P. HÉBERT, avocat

72099-13-2

Alphonsine Bourgeois

Prenez avis que Alphonsine Bourgeois, domiciliée au 971, rue Doucet, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Bourgeois.

Sept-Îles, le 4 mars 1991

La requérante,
ALPHONSINE BOURGEOIS

71849-12-2

Arthée Levesque

Prenez avis que Arthée Levesque, domicilié au 1285, Avenue Bourg Royal, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en

celui de Hartey Levesque.

Charlesbourg, le 10 mars 1991

71909-12-2

Le requérant,
ARTHÉE LEVESQUE

Carole Laflamme

Prenez avis que Carole Laflamme, domiciliée au 8257, Arthur-Buies, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carole Beupré.

Montréal, le 28 février 1991

71876-12-2

La requérante,
CAROLE LAFLAMME

Chun Ho Soto Doo Kian Chin

Prenez avis que Chun Ho Soto Doo Kian Chin, domicilié au 2510, Saint-Antoine Ouest, appartement 201, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Doo Kian Seto.

Montréal, le 6 mars 1991

72006-13-2

Le requérant,
CHUN HO SOTO DOO KIAN CHIN

Danielle Robert

Prenez avis que Danielle Robert, domiciliée au 2182, Desmar-teau, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Danièle Robert.

Montréal, le 9 mars 1991

71911-12-2

La requérante,
DANIELLE ROBERT

Debra Lee Cowell

Prenez avis que Debra Lee Cowell, domiciliée au 514, place de Beaucaire, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Debra Lee Taylor.

Montréal, le 5 mars 1991

71925-12-2

Les procureurs de la requérante,
COLBY, RIOUX & DEMERS

Donat Gustoher

Prenez avis que Donat Gustoher, domicilié au 100, boulevard du Progrès, appartement 107, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Aurèle Dubé.

Hull, le 13 mars 1991

72098-13-2

Le procureur du requérant,
CHARLES-HENRI RIOUX, notaire

Doris Blouin

Prenez avis que Doris Blouin, domiciliée au 1615, rue Sher-brooke, appartement 101, Magog, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Faucher.

Magog, le 5 mars 1991

71878-12-2

Les procureurs de la requérante,
GAUTHIER, BERGERON & FARIBAUT

Éric Vézina

Prenez avis que Éric Vézina, domicilié au 2279, rue McGill, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Éric Berry.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Longueuil, le 31 janvier 1991

71906-12-2

Le procureur du requérant,
CHARLES BEAUDOIN, notaire

Francis Boisvert

Prenez avis que Francis Boisvert, domicilié au 281, 5^e Rue, Louiseville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francis Noël.

Louiseville, le 7 mars 1991

71905-12-2

Le procureur du requérant,
MICHEL MASSON, notaire

Franck Paquet

Prenez avis que Franck Paquet, domicilié au 1503, Pierre-Cor-neille, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Franck Gauthier Paquet.

Sainte-Foy, le 4 mars 1991

71850-12-2

Le requérant,
FRANCK PAQUET

Gésua Lodico

Prenez avis que Gésua Lodico, domiciliée au 6750, Pie IX, appartement 27, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Gésua Nancy Lodico.

Montréal, le 14 mars 1991

72048-13-2

Le procureur de la requérante,
SERGE BLACKBURN, avocat

Ghislain Bisson

Prenez avis que Ghislain Bisson, domicilié au 11, boulevard Des Rapides, Pont-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui

de Ghislain Brousseau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Pont-Rouge, le 13 mars 1991

72055-13-2

Le requérant,
GHISLAIN BISSON

Howard Thomas Mac Dougall

Prenez avis que Howard Thomas Mac Dougall, domicilié au 39, rue Galt, Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Howard Thomas Sullivan.

Salaberry-de-Valleyfield, le 14 novembre 1990

71853-12-2

Le procureur du requérant,
ODETTE PERRON

Janice Glendine Holder

Prenez avis que Janice Glendine Holder, domiciliée au 2322, rue Préville, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Janice Glendine Holder-Phillips.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

LaSalle, le 1^{er} mars 1991

71949-12-2

La requérante,
JANICE GLENDINE HOLDER

Josée Fecteau

Prenez avis que Josée Fecteau, domiciliée au 9444, J.J. Gagnier, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Josée Massé.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 9 mars 1991

72004-13-2

La requérante,
JOSÉE FECTEAU

Joseph Paul Alexis Simard

Prenez avis que Joseph Paul Alexis Simard, domicilié au 2760, rue de L'Aigle d'Or, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Alex Simard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Québec, le 22 mars 1991

72054-13-2

Le requérant,
JOSEPH PAUL ALEXIS SIMARD

Joseph Raymond Réal Mongrain

Prenez avis que Joseph Raymond Réal Mongrain, domicilié au 674, 6^e Avenue, Grand-Mère, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Raymond Réal Joncas.

Shawinigan, le 28 février 1991

71848-12-2

Les procureurs du requérant,
MASSICOTTE DESSUREAULT
HENRI & BROUILLETTE

Joseph Roger Ernest Desaulniers

Prenez avis que Joseph Roger Ernest Desaulniers, domicilié au 89, rue Leduc, Coteau-du-Lac, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roger Ernest Martel.

Saint-Timothée, le 5 mars 1991

71877-12-2

Le procureur du requérant,
NORMAND BRUNET, notaire

Lê Chi Tran

Prenez avis que Lê Chi Tran, domiciliée au 67, Terrasse Crescent, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lise Lê Chi Tran.

Aylmer, le 7 mars 1991

72077-12-2

Le procureur de la requérante,
MARTHE CARPENTIER, avocate

Marie Bernadette Clairette Martel

Prenez avis que Marie Bernadette Clairette Martel, domiciliée au 4386, des Peupliers, Shipshaw, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Bernadette Claire Martel.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 7 mars 1991

71907-12-2

Les procureurs de la requérante,
FILLION, DUROCHER & GRAVEL

Marie Bernice Suzanne Roy

Prenez avis que Marie Bernice Suzanne Roy, domiciliée au 911, Marie-Anne, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeannette Roy.

Montréal, le 18 mars 1991

72100-13-2

La requérante,
MARIE BERNICE SUZANNE ROY

Marie Étudiante Paulida Rhéaume

Prenez avis que Marie Étudiante Paulida Rhéaume, domiciliée au 1277, boulevard Lapierre, Saint-Émile, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Étudiante Diane Rhéaume.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Saint-Émile, le 18 mars 1991

72079-13-2

La requérante,
MARIE ÉTUDIENNE PAULIDA RHÉAUME

Marie Francine Geneviève Goulet

Prenez avis que Marie Francine Geneviève Goulet, domiciliée au 555, boulevard Sainte-Adèle, C.P. 993, Sainte-Adèle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Geneviève France Gilbert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Sainte-Adèle, le 7 mars 1991

71926-12-2

La requérante,
MARIE FRANCINE GENEVIÈVE GOULET

Marie Louise Ross

Prenez avis que Marie Louise Ross, domiciliée au 320, Latourelle, appartement 2, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie France Louise Ross.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Québec, le 4 mars 1991

72046-13-2

La requérante,
MARIE LOUISE ROSS

Marie Lucienne Bernardine Métivier

Prenez avis que Marie Lucienne Bernardine Métivier, domiciliée au 1060, avenue du Parc, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lucille Bernardine Métivier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Québec, le 8 mars 1991

71910-12-2

La requérante,
MARIE LUCIENNE BERNARDINE MÉTIVIER

Marie Lucienne Cécile Labrosse

Prenez avis que Marie Lucienne Cécile Labrosse, domiciliée au 3315, de Bercy, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lucienne Cécile Royal.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 11 mars 1991

72078-13-2

La requérante,
MARIE LUCIENNE CÉCILE LABROSSE

Marie Réjeanne Jeannine Létourneau

Prenez avis que Marie Réjeanne Jeannine Létourneau, domiciliée au 2150, des Intendants, appartement 4, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Réjeanne Jacqueline Létourneau.

Québec, le 13 mars 1991

72044-13-2

Le procureur de la requérante,
JEAN DIONNE, notaire

Marie Thérèse Francine Cordeau

Prenez avis que Marie Thérèse Francine Cordeau, domiciliée au 80, Berlioz, appartement 401, Île-des-Sœurs, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Thérèse Francine Nancie Cordeau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 6 mars 1991

71927-12-2

La requérante,
MARIE THÉRÈSE FRANCINE CORDEAU

Marika Turcotte

Prenez avis que Marika Turcotte, domiciliée au 2507, Saint-Jean-Baptiste, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marika De Repentigny.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 14 mars 1991

72047-13-2

Les procureurs de la requérante,
FILLION, DUROCHER & GRAVEL

Mario Carrier

Prenez avis que Mario Carrier, domicilié au 27, rue Sévigny, appartement 2, Saint-Apollinaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mario Couture.

Thetford Mines, le 5 mars 1991

71851-12-2

Le procureur du requérant,
LAURENT LESSARD

Naghi Amin Deldar Pache Kenari

Prenez avis que Naghi Amin Deldar Pache Kenari, domicilié au 6300, rue Sherbrooke Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ashin Deldar.

Montréal, le 28 février 1991

72053-13-2

Le procureur,
MAXIME FILION, avocat

Nathalie Raymond

Prenez avis que Nathalie Raymond, domiciliée au 5140A, François Premier, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Boily.

Montréal, le 11 mars 1991

72045-13-2

La requérante,
NATHALIE RAYMOND

Rita Côté

Prenez avis que Rita Côté, domiciliée au 4111, rue Notre-Dame, appartement 207, Chomedey, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Madeleine, Rita, Nancy Côté.

Montréal, le 24 janvier 1991

Le procureur de la requérante,
JACQUES GRAVEL, notaire

71912-12-2

Simon Drouin-Leblanc

Prenez avis que Simon Drouin-Leblanc, domicilié au 12, rue du Menuisier, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Simon Leblanc.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Lévis, le 12 mars 1991

Les procureurs du requérant,
TURGEON LAMONTAGNE FORTIN & PATRY

72005-13-2

Thi Hong Mai Tran

Prenez avis que Thi Hong Mai Tran, domiciliée au 4785, rue Bouchette, appartement 16, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hong Mai Pham.

Montréal, le 6 mars 1991

Le procureur de la requérante,
MY TRAM DUONG, avocate

71908-12-2

Yvette Delisle

Prenez avis que Yvette Delisle, domiciliée au 153, boulevard Smith Nord, Thetford Mines, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Huguette Delisle.

Thetford Mines, le 7 mars 1991

La requérante,
YVETTE DELISLE

71868-12-2

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-7686 100% GRENOUILLE INC.	1991 03 01	Montréal
2851-1038 2851-1038 QUÉBEC INC.	1991 01 28	Mingan
2851-6243 2851-6243 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Frontenac
2851-6250 2851-6250 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Baie-Comeau
2851-6896 2851-6896 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Saint-François
2851-7480 2851-7480 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Québec
2851-7639 2851-7639 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Québec
2851-7654 2851-7654 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Québec
2851-7696 2851-7696 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Québec
2851-7704 2851-7704 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Québec
2851-7902 2851-7902 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Québec
2851-7928 2851-7928 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Québec
2851-7936 2851-7936 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Saint-Maurice
2851-8082 2851-8082 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Hull
2851-8090 2851-8090 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Kamouraska
2851-8108 2851-8108 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Laval
2851-8173 2851-8173 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Arthabaska
2851-8181 2851-8181 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Arthabaska
2851-8199 2851-8199 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Saint-François
2851-8207 2851-8207 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Saint-François
2851-8215 2851-8215 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Saint-François
2851-8223 2851-8223 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Rouyn-Noranda

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2851-8363		
2851-8363 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Kamouraska
2851-8389		
2851-8389 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Saint-François
2851-8454		
2851-8454 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Roberval
2851-8629		
2851-8629 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Rimouski
2851-8637		
2851-8637 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Rimouski
2851-9189		
2851-9189 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Frontenac
2851-9197		
2851-9197 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Québec
2851-9254		
2851-9254 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Abitibi
2851-9262		
2851-9262 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Abitibi
2851-9288		
2851-9288 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Québec
2851-9346		
2851-9346 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Chicoutimi
2851-9387		
2851-9387 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Québec
2851-9403		
2851-9403 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Québec
2852-0039		
2852-0039 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Québec
2852-0047		
2852-0047 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2852-0096		
2852-0096 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Québec
2852-0104		
2852-0104 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Longueuil
2852-0112		
2852-0112 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montmagny
2852-0187		
2852-0187 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Québec
2852-0229		
2852-0229 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Chicoutimi
2852-0237		
2852-0237 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Chicoutimi
2852-0245		
2852-0245 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Chicoutimi
2852-0252		
2852-0252 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Québec
2852-0260		
2852-0260 QUÉBEC INC.	1991 03 08	Québec
2853-6456		
2853-6456 QUÉBEC INC.	1991 02 27	Montréal
2853-7447		
2853-7447 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-7454		
2853-7454 QUÉBEC INC.	1991 02 27	Saint-Hyacinthe
2853-7488		
2853-7488 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7496		
2853-7496 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7512		
2853-7512 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Chicoutimi
2853-7520		
2853-7520 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Chicoutimi
2853-7538		
2853-7538 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Chicoutimi
2853-7546		
2853-7546 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7561		
2853-7561 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Bedford
2853-7603		
2853-7603 QUÉBEC INC.	1991 02 27	Laval
2853-7611		
2853-7611 QUÉBEC INC.	1991 02 27	Montréal
2853-7629		
2853-7629 QUÉBEC INC.	1991 02 27	Montréal
2853-7637		
2853-7637 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7645		
2853-7645 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7652		
2853-7652 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Montréal
2853-7660		
2853-7660 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7702		
2853-7702 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Terrebonne
2853-7728		
2853-7728 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Montréal
2853-7736		
2853-7736 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Montréal
2853-7751		
2853-7751 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Labelle
2853-7769		
2853-7769 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Labelle
2853-7785		
2853-7785 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Québec
2853-7801		
2853-7801 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7819		
2853-7819 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7827		
2853-7827 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7835		
2853-7835 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7850		
2853-7850 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-7868		
2853-7868 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-7892		
2853-7892 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Labelle
2853-7934		
2853-7934 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Longueuil
2853-7942		
2853-7942 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Iberville
2853-7959		
2853-7959 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Chicoutimi
2853-7983		
2853-7983 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8007		
2853-8007 QUÉBEC INC.	1991 02 27	Montréal
2853-8023		
2853-8023 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Terrebonne
2853-8031		
2853-8031 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8049		
2853-8049 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Iberville
2853-8064		
2853-8064 QUÉBEC INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8163		
2853-8163 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8171		
2853-8171 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Terrebonne
2853-8189		
2853-8189 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-8197		
2853-8197 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Beauharnois
2853-8205		
2853-8205 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Laval
2853-8346		
2853-8346 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8379		
2853-8379 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8387		
2853-8387 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8403		
2853-8403 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Longueuil
2853-8429		
2853-8429 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Laval
2853-8445		
2853-8445 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Longueuil
2853-8478		
2853-8478 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Longueuil
2853-8528		
2853-8528 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Longueuil
2853-8569		
2853-8569 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-8585		
2853-8585 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-8601		
2853-8601 QUÉBEC INC.	1991 03 01	Longueuil
2853-8627		
2853-8627 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8668		
2853-8668 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8759		
2853-8759 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-8783		
2853-8783 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-8791		
2853-8791 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-8825		
2853-8825 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Chicoutimi
2853-8940		
2853-8940 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-8965		
2853-8965 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Terrebonne
2853-8999		
2853-8999 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Joliette
2853-9039		
2853-9039 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Beauharnois
2853-9047		
2853-9047 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-9054		
2853-9054 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Longueuil
2853-9070		
2853-9070 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Laval
2853-9088		
2853-9088 QUÉBEC INC.	1991 03 04	Montréal
2853-9104		
2853-9104 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9112		
2853-9112 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-9138		
2853-9138 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9146		
2853-9146 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Longueuil
2853-9153		
2853-9153 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9245		
2853-9245 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-9260		
2853-9260 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Terrebonne
2853-9286		
2853-9286 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9294		
2853-9294 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Longueuil
2853-9310		
2853-9310 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9351		
2853-9351 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-9385		
2853-9385 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Hull
2853-9419		
2853-9419 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-9450		
2853-9450 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9468		
2853-9468 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Terrebonne
2853-9476		
2853-9476 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Terrebonne
2853-9492		
2853-9492 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9500		
2853-9500 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Rimouski
2853-9534		
2853-9534 QUÉBEC INC.	1991 03 05	Longueuil
2853-9575		
2853-9575 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Joliette
2853-9583		
2853-9583 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Saint-François
2853-9591		
2853-9591 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9609		
2853-9609 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Laval
2853-9617		
2853-9617 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Montréal
2853-9658		
2853-9658 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Longueuil
2853-9674		
2853-9674 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Montréal
2853-9716		
2853-9716 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2854-0003		
2854-0003 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Montréal
2854-0037		
2854-0037 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Beauharnois
2854-0045		
2854-0045 QUÉBEC INC.	1991 03 06	Laval
2854-0219		
2854-0219 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Joliette
2854-0227		
2854-0227 QUÉBEC INC.	1991 03 07	Montréal
2853-8130		
LES 4 FOURCHETTES INC.	1991 03 04	Rimouski
2851-6961		
ABATTOIR AGRI-BIO INC.	1991 03 05	Québec
2851-7621		
AGENCE DE SÉCURITÉ BELLEY INC.	1991 03 07	Québec
2853-9377		
ALEXANDRE MAÎTRE TRAITEUR INC.	1991 03 06	Longueuil
2851-8058		
ANIMALERIE DONNACONA INC.	1991 02 28	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-8155 ARBOROC INC.	1991 03 04	Longueuil
2851-7522 ARTIC CONSTRUCTION INC.	1991 03 06	Québec
2851-1749 ATELIER A D G INC.	1991 03 05	Québec
2851-7175 ATELIER DE GRAPHISME LOUISE VACHON ET ASSOCIÉ INC.	1991 03 01	Beauce
2853-8866 ATELIER DURAFLEX INC.	1991 03 04	Montréal
2851-7605 AUDIO CONSULTANT G.L. INC.	1991 03 07	Québec
2851-8512 AUTOS YVON BLAIS INC.	1991 03 05	Drummond
2853-8932 A-TOUT PLOMBERIE INC.	1991 03 05	Longueuil
2851-9304 BAMBIN BUTEAU INC.	1991 03 05	Abitibi
2851-7688 BÂTIMENTS D'ACIER NOVAC (1991) INC. NOVAC STEEL BUILDINGS (1991) INC.	1991 03 08	Beauce
2853-8973 BERTHIER-MATIQUE INC.	1991 03 05	Joliette
2853-8510 LA BOUTIQUE ALIMENTAIRE 2000 INC.	1991 03 01	Terrebonne
2853-6993 BOUTIQUE DE GOLF D.L. INC.	1991 02 28	Abitibi
2853-7504 BUANDERIE LASER INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8239 CANTINE C.D.G. INC.	1991 02 28	Bedford
2853-8213 CARPETTE PASSEPORT INTERNATIONAL INC. PASSPORT INTERNATIONAL MATTING INC.	1991 02 28	Montréal
2853-6290 LE CARREFOUR DE L'ACIER CONTRECOEUR INC.	1991 03 01	Richelieu
2853-8098 CENTRE DE DÉTENTE NOUVELLE ÈRE INC.	1991 03 01	Montréal
2851-6946 CENTRE DU SOMMEIL M.G. INC.	1991 03 05	Joliette
2853-9187 CENTRE D'AUTOMOBILE JEAN-TALON INC.	1991 03 06	Montréal
2853-8338 CENTRE D'ENTRETIEN PRÉVENTIF CEP INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8742 CLAUVABEC INC.	1991 03 05	Montréal
2853-9435 CLUB DE GOLF BEL-AIR INC.	1991 03 06	Terrebonne
2853-9252 COMMERCE CARIPPOO INC. CARIPPOO TRADING INC.	1991 03 05	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-7876 CONFECTION PRIMA-VERA INC.	1991 03 01	Montréal
2853-7967 CONFECTIONS SONA LTÉE	1991 03 04	Laval
2853-8858 LES CONSEILLERS ECOFIN INC.	1991 03 04	Longueuil
2851-9528 CONSEILLERS EN ADMINISTRATION K.V.M. INC.	1991 02 28	Québec
2851-6979 CONSTRUCTION ANDRÉ PLOUFFE INC.	1991 03 05	Richelieu
2853-8635 CONSTRUCTION A.M. BRUNET INC.	1991 03 04	Terrebonne
2853-9336 CONSTRUCTION GIORNO INC.	1991 03 06	Longueuil
2851-7530 CONSTRUCTION YVAN PAUZÉ & FILS INC.	1991 03 05	Labelle
2853-8643 LES CONSTRUCTIONS GEORGES DESROCHERS (1991) INC.	1991 03 04	Joliette
2851-6888 LES CONSTRUCTIONS GIGUÈRE & GAGNÉ INC.	1991 02 28	Beauce
2851-7472 LES CONSTRUCTIONS MANSO INC.	1991 03 05	Beauce
2853-7678 LES CONSTRUCTIONS MI-G-RO INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8957 CONSTRUCTIONS TROTTIER & JOLY INC.	1991 03 05	Terrebonne
2853-8700 CONSULTANT S. LEO, INC. S. LEO CONSULTANT, INC.	1991 03 01	Montréal
2851-7589 LES CONSULTANTS ASSOCIÉS TECHNI-GROUPE INC.	1991 03 06	Trois-Rivières
2851-9544 CONSULTATION, FABRICATION, CONCEPTION C.F.C. 2000 INC.	1991 03 01	Québec
2853-8353 CORPORATION IMMOBILIÈRE LEXXUS INC. LEXXUS REAL ESTATE CORPORATION INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8262 CRÉATION CONFORT INC.	1991 02 28	Montréal
2853-6449 CRÉATIVITÉ PLUS COMMUNICATIONS INC.	1991 02 27	Beauharnois
2853-7793 CRÈMERIE MARIE-AN INC.	1991 03 01	Montréal
2851-8504 CROTEAU AUTOS-PRESSEUR INC.	1991 03 05	Québec
2851-6953 CUISINE CONNAISSEUR (1991) INC.	1991 03 05	Saint-Hyacinthe
2853-7777 CUISINE RICHELIEU INC.	1991 03 01	Saint-Hyacinthe
2851-8066 C.S. LUSSIER INC.	1991 02 28	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2851-9247 LE DÉMARCHEUR FINANCIER DU QUÉBEC INC.	1991 03 01	Québec
2853-7843 DÉPANNEUR ESCOMPTE GM INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8072 DERAGON LANGLOIS INC.	1991 02 28	Montréal
2851-6862 DISTRIBUTION D.M.C. INC.	1991 02 28	Chicoutimi
2853-9229 LES DISTRIBUTIONS D'OUTILS GUY FORTIN INC.	1991 03 05	Chicoutimi
2851-8074 LES DISTRIBUTIONS GINETTE ET ROGER INC.	1991 03 01	Joliette
2851-8652 LES DISTRIBUTIONS SYLVIA CORBIN INC.	1991 03 05	Baie-Comeau
2853-8726 ÉBÉNISTERIE RICHARD FONTAINE INC.	1991 03 05	Montréal
2853-7918 EBENOR INC.	1991 03 01	Abitibi
2853-9302 EDDY 91 GRATTOIR À USAGE MULTIPLE INC. EDDY 91 MULTI PURPOSE SCRAPER INC.	1991 03 06	Richelieu
2853-8551 ENNEIGEMENT M.P. INC.	1991 03 05	Terrebonne
2853-9633 ENTREPRISE PHOTOGRAPHIQUE C.A.D. INC.	1991 03 06	Longueuil
2853-8270 LES ENTREPRISES BALBUZARD INC.	1991 02 28	Joliette
2853-9641 LES ENTREPRISES CHAHER KAYALI INC.	1991 03 06	Montréal
2851-9395 LES ENTREPRISES CO-PEINT INC.	1991 03 07	Saint-Hyacinthe
2853-8593 LES ENTREPRISES DENISE MONGEAU INC.	1991 03 05	Kamouraska
2853-9393 LES ENTREPRISES D.R. WAITE INC.	1991 03 06	Bedford
2853-8411 LES ENTREPRISES EUGÈNE PATIN INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8148 ENTREPRISES JAKIMAR INC.	1991 03 04	Hull
2853-9625 LES ENTREPRISES PARADIS-LAURIN INC.	1991 03 07	Terrebonne
2853-8775 ENTREPRISES SERVI-VRAC INC.	1991 03 05	Iberville
2853-8619 ÉPICERIE ALFALFA INTERNATIONAL INC.	1991 04 01	Montréal
2851-9338 ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DU QUÉBEC (1991) INC.	1991 03 06	Québec
2851-7613 EXCAVATION PRO-SOL INC.	1991 03 07	Québec
2852-0054 LES EXCAVATIONS BEAURIVAGES INC.	1991 03 06	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-7587 EXPLORATION MIQUELON INC.	1991 02 28	Terrebonne
2853-8312 EXPLORATION PATRICK INC.	1991 02 28	Terrebonne
2853-7595 FA-RENOVE INC.	1991 02 28	Richelieu
2851-6847 FER ORNEMENTAL ROLAND ST-PIERRE (1991) INC.	1991 02 28	Trois-Rivières
2853-8452 FERME ALBERT PROVOST INC.	1991 03 01	Richelieu
2853-8734 FLASH INFORMATIQUE INC.	1991 03 05	Montréal
2853-8841 FORCE 10 INC.	1991 03 04	Longueuil
2853-7900 GARAGE JACQUES LANEUVILLE INC.	1991 03 01	Trois-Rivières
2853-9328 GÉNICONTÔLE INC.	1991 03 06	Terrebonne
2853-8718 GÉOGÉNIE INC.	1991 03 05	Saint-François
2853-9179 GEORGES-AIMÉ ROBIDOUX INC.	1991 03 06	Montréal
2851-7647 GERRY-DAN INC.	1991 03 08	Drummond
2853-7926 GESTION AR-PHI ET ASSOCIÉS INC.	1991 03 01	Drummond
2853-6985 GESTION A.S.K. INC.	1991 02 28	Longueuil
2853-8544 GESTION BA-THÉ INC.	1991 03 05	Longueuil
2853-7975 GESTION BERNARD BOISVERT INC.	1991 03 04	Terrebonne
2851-9312 GESTION BKHD INC.	1991 03 05	Québec
2853-8809 GESTION B. AUBIN INC.	1991 03 04	Montréal
2851-9221 GESTION COMPTABLE GAÉTAN GOURDE INC.	1991 03 01	Beauce
2853-7579 GESTION DE PROPRIÉTÉS DANIEL & DIANE INC.	1991 02 28	Laval
2851-9379 GESTION DÉCOR-TECH INC.	1991 03 06	Québec
2851-6870 GESTION DES PETITS COEURS INC.	1991 02 28	Terrebonne
2851-6219 GESTION FRANÇOIS RODRIGUE INC.	1991 03 01	Québec
2851-7670 GESTION FRÉDÉRIC PETIT INC.	1991 03 08	Québec
2853-7710 GESTION GILLES TREMBLAY INC.	1991 02 28	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2851-9213 GESTION G. PELLETIER INC.	1991 03 01	Québec
2853-7462 GESTION G.L.K. LTÉE	1991 02 27	Saint-Hyacinthe
2853-7884 GESTION HEBRA INC.	1991 03 01	Saint-Hyacinthe
2853-9567 GESTION IMMOBILIÈRE LAC D'OR INC.	1991 03 06	Joliette
2851-9361 GESTION IMMOBILIÈRE LE 700, RUE SAINT-JOACHIM INC.	1991 03 07	Québec
2853-8296 GESTION INDALL INC.	1991 02 28	Abitibi
2853-8924 GESTION INFORMATIQUE M.T. INC.	1991 03 05	Labelle
2853-8874 GESTION IPF INC.	1991 03 04	Montréal
2853-6480 GESTION JOCELYN BERNARD LTÉE	1991 02 27	Saint-Hyacinthe
2852-0013 GESTION MAURIL GAUTHIER INC.	1991 03 05	Rimouski
2853-9005 GESTION SYLVIE DUSSAULT INC.	1991 03 04	Québec
2851-7977 GESTION THÉMA INC.	1991 03 01	Trois-Rivières
2853-8288 LES GESTIONS DÉRY MARTIN INC.	1991 02 28	Saint-Hyacinthe
2853-8833 GESTIONS F. I. & T. INC. F. I. & T. HOLDINGS INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8254 LES GESTIONS INFORMATIQUES SYSMIC INC.	1991 02 28	Saint-Hyacinthe
2853-9484 GODBOUT SPORTS INC.	1991 03 06	Beauharnois
2852-0211 GROUPE FA. RO. INC.	1991 03 07	Québec
2853-8577 LE GROUPE MÉGAM INC.	1991 03 05	Longueuil
2851-9536 GUILBEC CONSTRUCTION INC.	1991 03 01	Québec
2851-7597 HYDRÉA INC.	1991 03 06	Montréal
2854-0011 IMAGIUM INC.	1991 03 05	Longueuil
2852-0203 LES IMMEUBLES AÉROPORTUAIRES Y. 3 B. INC.	1991 03 07	Chicoutimi
2851-9171 LES IMPERMÉABILISATIONS J. TREMBLAY INC.	1991 02 28	Québec
2853-9161 IMPRIMERIE CLAUDE JACQUES & FILS INC.	1991 03 06	Montréal
2853-8056 IMPRIMERIE JACQUES ROSS INC.	1991 02 28	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2851-7969 INDUSTRIE PALETES STANDARD INC.	1991 03 01	Montréal
2851-9296 LES INDUSTRIES MASSÉ INC.	1991 03 05	Kamouraska
2851-8371 INTER-SÉLECT QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES INC.	1991 02 27	Québec
2851-9205 JOSÉ BLACKBURN ÉLECTROLYSE ET ESTHÉTIQUE INC.	1991 03 01	Chicoutimi
2853-8080 JULIEN MICHAUD INC.	1991 02 28	Montréal
2851-6193 LABORATOIRE DENTAIRE DE BEAUCE INC.	1991 02 28	Beauce
2853-8361 LUXE MÉTAL INC.	1991 03 01	Saint-Maurice
2853-9666 L. M. STRATÉGIE COMMUNICATION INC.	1991 03 07	Montréal
2851-7514 MACHINERIES KENNEDY INC.	1991 03 06	Beauce
2853-9732 MAÇONNERIE QUÉBÉCOISE INC.	1991 03 06	Laval
2853-8486 LA MAISON BÉGIN-BOUFFARD INC.	1991 03 01	Iberville
2853-9559 MAISON C.N. JOHNSON INC.	1991 03 06	Montréal
2851-7951 MAISON SOLEIL TERREBONNE INC.	1991 03 01	Québec
2853-6498 LES MANUFACTURES EDHAR INC. EDHAR MANUFACTURING INC.	1991 02 27	Montréal
2853-9708 MARCHÉ CLAUDE BÉGIN INC.	1991 03 06	Joliette
2853-8981 MEUBLES CENTRE PLUS INC.	1991 03 05	Joliette
2853-8817 MONICOM MANAGEMENT INC.	1991 03 04	Montréal
2853-9062 MONTRÉAL TIMBRE & MONNAIES 2000 INC.	1991 03 04	Montréal
2853-9013 NETTOYAGE INNOVAC INC. INNOVAC CLEANING INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8916 NETTOYEUR LANAUDIÈRE INC.	1991 03 05	Joliette
2853-8122 OMB (CANADA) VALVES EN ACIER FORGÉ INC. OMB (CANADA) FORGED STEEL VALVES INC.	1991 03 01	Montréal
2853-9203 P A R AUTO INC.	1991 03 05	Laval
2853-6464 PÂTISSERIE LA CASCADELLE INC.	1991 02 27	Terrebonne
2853-9427 PAUSE CAFÉ JADE INC.	1991 03 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-9237 PEINTRES SUPÉRIEURS INC. SUPERIOR PAINTERS INC.	1991 03 05	Joliette
2853-8106 AU PETIT CHINOIS (1991) INC.	1991 03 01	Rimouski
2851-9353 PISCINES EXCEL (1991) INC.	1991 03 06	Frontenac
2852-0161 PLACE DU QUOTIDIEN INC.	1991 03 07	Québec
2851-8660 LES PLACEMENTS F.C. (1991) INC.	1991 03 05	Beauce
2851-7571 PLACEMENTS GAPIC INC.	1991 03 05	Trois-Rivières
2853-9443 LES PLACEMENTS G. BOUCHER INC.	1991 03 06	Joliette
2853-6472 LES PLACEMENTS J.G. BERNARD LTÉE	1991 02 27	Saint-Hyacinthe
2853-8676 PLANCHER GAÉTAN RICHARD INC.	1991 03 01	Longueuil
2853-7470 LES PLANCHERS BEAUCHAMP-LIRETTE INC.	1991 02 27	Montréal
2853-8684 PNEUS ET RECHAPAGE MÉTRO INC. METRO TIRES AND RETREADING INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8015 POSTE INTERNATIONALE 2000 INC.	1991 02 28	Montréal
2853-8908 POULET DIVIN (QUÉBEC) INC. CHICKEN DIVINE (QUÉBEC) INC.	1991 03 04	Bedford
2853-9369 LES PRODUCTIONS DUMARC INC.	1991 03 06	Longueuil
2853-8494 PRODUCTIONS THÉÂTRALES ANGE-ALBERT INC.	1991 03 01	Drummond
2853-8767 PROMOTIONS JAVE INTERNATIONAL INC.	1991 03 05	Montréal
2854-0029 LES PROMOTIONS S.D.S. INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9542 PROTECTION D'INCENDIE MONT-LAURIER ET BASSES LAURENTIDES INC.	1991 03 06	Labelle
2853-8536 PUBLICATIONS INTERLIGNAGE INC.	1991 03 05	Montréal
2853-9724 PUBLICATIONS QUEEN-READ INC.	1991 03 06	Montréal
2853-9211 QUÉBEC NATURE ET PASSION INC.	1991 03 05	Terrebonne
2853-8114 RÉSIDENTENCE CLAUDE DUMONT INC.	1991 03 01	Terrebonne
2851-9320 LA RÉSIDENCE LAFONTAINE CHICOUTIMI INC.	1991 03 06	Chicoutimi
2853-9096 RESTAURANT CHEZ CARLINE INC.	1991 03 05	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2853-8890 RESTAURANT PIZZA MASSON INC.	1991 03 04	Montréal
2851-6201 LE RESTO RÉTRO D'AUJOURD'HUI INC.	1991 03 01	Trois-Rivières
2853-8304 REVUE HABITATIONS NORD-SUD INC.	1991 02 28	Québec
2851-8397 RICHARD SERVICE INC.	1991 03 05	Frontenac
2853-7744 RNIS TÉLÉCOMMUNICATIONS INC.	1991 03 01	Montréal
2851-7563 SCIAGE DE BÉTON BADGI INC.	1991 03 06	Montréal
2853-8221 SERRES & JARDINS GIROUARD INC.	1991 03 01	Saint-Hyacinthe
2853-8395 SERVICE D'ENTRETIEN AUX 3 MOUSQUETAIRES INC.	1991 03 04	Montréal
2853-8650 SERVICE D'ENTRETIEN PARBEC INC.	1991 03 01	Longueuil
2851-6987 SERVICE D'OUTILLAGE SOUCY INC.	1991 03 05	Québec
2851-8686 SIMCO MÉTAL INC.	1991 03 05	Montréal
2851-8678 LES SITES DAVICO INC.	1991 03 05	Hull
2853-9120 SOCIÉTÉ DE CONSULTATION ET DE PROMOTION S C P INC.	1991 03 06	Joliette
2853-9344 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS THERMOPLUS INC.	1991 03 06	Terrebonne
2853-8247 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAVAL-LAURENTIDES INC.	1991 02 28	Laval
2853-9682 SS BARDIER AUTOMOBILES INC.	1991 03 07	Saint-Hyacinthe
2851-8405 SUCRERIE LAPIERRE INC.	1991 02 28	Montmagny
2852-0120 SUPER MARCHÉ LAURENT LINDSAY INC.	1991 03 06	Québec
2852-0138 LE SUPERMARCHÉ MICHEL SMITH INC.	1991 03 06	Gaspé
2851-6854 SYLVAIN VOULIGNY INC.	1991 02 28	Drummond
2853-9021 SYSTÈME DE BÂTIMENT MAYTRAB INC. MAYTRAB BUILDING SYSTEM INC.	1991 03 05	Beauharnois
2851-7662 LES SYSTÈMES ACCÈS PLUS INC.	1991 03 08	Québec
2853-7553 SYSTÈMES D'ACHATS ÉLECTRONIQUES P.O. INC.	1991 02 28	Montréal
2851-9270 TAXI B.N. INC.	1991 03 05	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2852-0195 TECO-PROFOR INC.	1991 03 07	Kamouraska
2853-8320 LE THÉÂTRE DU CYCLONE LTÉE	1991 03 01	Hull
2853-8460 TISSUS MARS INC. MARS TEXTILES INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8437 TOILES MÉTRO INC.	1991 02 28	Longueuil
2853-8692 TONY AUTO MÉCANICIEN INC.	1991 03 01	Montréal
2853-8882 LES TRAITEMENTS SHAKIM INC.	1991 03 04	Laval
2853-9278 TRANSACTION J.C.M. INC.	1991 03 06	Montréal
2851-6169 TRANSPORT DANIEL LEDUC INC.	1991 02 28	Bedford
2852-0088 TRANSPORT G.L.J.C. INC.	1991 03 06	Québec
2851-7555 T.I.E. AUTOMATION INC.	1991 03 05	Trois-Rivières
2853-8502 VENTILATION R. FREDETTE INC.	1991 03 01	Saint-François
2853-7694 VERT TENDRE CANADA INC.	1991 02 28	Montréal
2851-9239 LA VIENNOISERIE QUÉBEC INC.	1991 03 01	Québec
2456		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1476-8360 L'AMI DU SPORT R. B. INC.	1977 04 21	1991 03 06	
1507-4297 AUBERGE LA PERDRIOLE INC.	1977 10 06	1991 02 28	
1634-6942 LA BOUTIQUE DE DÉCORATION 337 INC.	1979 04 20	1991 03 07	
1361-5265 LES CHAUSSURES M.R. DURAND INC.	1975 01 30	1991 02 28	
1467-3594 CYR & DELANEY INC.	1976 05 17	1991 03 06	
1284-8099 ENTREPRISES VAUDREUIL-SOULANGES LTÉE	1960 02 05	1991 03 05	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1267-7092 ITALCA INC.	1964 05 22	1991 03 05	
1362-1511 P & R LAVOIE INC.	1975 03 04	1991 03 01	QUINCAILLERIE CÔTÉ & CASTONGUAY INC.
1156-3509 PAUL H. LAFOND & FILS LTÉE	1964 06 17	1991 03 06	
1464-1096 PAYSAGE & PÉPINIÈRE QUARTIER CHIC INC.	1976 01 09	1991 03 05	
1130-5257 RÉAL GENDRON INC.	1968 03 04	1991 03 07	PLACE GODBOUT INC.
1477-7882 LES RESSORTS D'AUTOS PRUD'HOMME INC.	1977 05 16	1991 03 05	
2457			

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2851-6938 LES ATELIERS D'USINAGE M.D.M. INC. M.D.M. MACHINE SHOP INC.	2748-7636 QUÉBEC INC. 2748-8311 QUÉBEC INC. 2748-7693 QUÉBEC INC. 2748-7651 QUÉBEC INC. 2843-9248 QUÉBEC INC. LES ATELIERS D'USINAGE M.D.M. INC.	1991 03 01	Joliette
2851-7464 BRUNELLE INC.	BRUNELLE INC. GESTION TRIZOD INC.	1991 03 01	Trois-Rivières
2851-7910 LES ÉDITIONS DE L'OURS INC.	LES ÉDITIONS DE L'OURS INC. CRÉTAC INC.	1991 03 01	Québec
2851-8470 LES FERMES LOUISE DUBOIS INC.	FERME AVICOLE BELLEVUE INC. LES FERMES LOUISE DUBOIS INC.	1991 03 01	Frontenac
2851-8413 JEAN-EUDES BEAULIEU INC.	JEAN-EUDES BEAULIEU INC. GESTION J.-EUDES BEAULIEU INC.	1991 03 01	Bedford
2851-8116 NORMAND SPÉCIALITÉS INC.	AMEUBLEMENT DE BUREAUX ATOMIK INC. NORMAND SPÉCIALITÉS INC.	1991 03 01	Montréal
2851-6144 OPTIQUE RICHARD PELLETIER INC.	OPTIQUE RICHARD PELELTIER INC. CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE JEAN-YVES GOSSELIN INC.	1991 03 01	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2851-6151 PORTES MACKIE INC.	PORTES MACKIE INC. GESTION DANIEL LAMBERT INC.	1991 03 01	Saint-François
2851-8124 ROBERT CARON CHAUSSURES INC.	ROBERT CARON, CHAUSSURES INC. BOUTIQUE LOUYSE VERTEY INC.	1991 03 01	Trois-Rivières
2851-8488 LE ROUET MÉTIERS D'ART INC.	LE ROUET MÉTIERS D'ART INC. PIERRE L'ARTISAN INC.	1991 02 28	Montréal
2458			L'Inspecteur général des institutions financières; JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2152-1000 2152-1000 QUÉBEC INC.	1983 02 25	1991 03 07	de la dénomination sociale: LE GROUPE J.M.F.L. GODBOUT INC.
2421-9925 2421-9925 QUÉBEC INC.	1986 11 10	1991 03 07	de la dénomination sociale: FLEURY LAPOINTE INC.
2545-3119 2545-3119 QUÉBEC INC.	1987 12 29	1991 03 06	du district: Labelle
2548-3595 2548-3595 QUÉBEC INC.	1988 02 10	1991 03 05	de la dénomination sociale: KATAMI PROMOTIONS INC.
2628-8167 2628-8167 QUÉBEC INC.	1988 10 04	1991 03 01	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions 3) des dispositions
2637-7184 2637-7184 QUÉBEC INC.	1989 03 03	1991 02 27	du district: Longueuil
2642-7187 2642-7187 QUÉBEC INC.	1989 04 03	1991 03 05	de la dénomination sociale: GESTION BERTRAND LEHOUX INC.
2731-3089 2731-3089 QUÉBEC INC.	1989 06 27	1991 03 05	de la dénomination sociale: MULTI-PLACEMENTS M.B. INC.
2745-5732 2745-5732 QUÉBEC INC.	1989 12 21	1991 03 05	de la dénomination sociale: PLACEMENTS DENIS ROBERT INC.
2753-6903 2753-6903 QUÉBEC INC.	1990 04 20	1991 03 05	1) de la dénomination sociale: ARÔME & SÉDUCTION INC. 2) du district: Québec

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2760-6276 2760-6276 QUÉBEC INC.	1990 08 01	1991 03 01	1) de la dénomination sociale: GESTION MICHEL CHAINÉ INC. 2) du district: Arthabaska
2840-1271 2840-1271 QUÉBEC INC.	1990 08 31	1991 03 01	de la dénomination sociale: L. DUBÉ PEINTRES INC.
2840-8342 2840-8342 QUÉBEC INC.	1990 09 28	1991 03 07	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION GERMON (1991) INC.
2842-9744 2842-9744 QUÉBEC INC.	1990 10 26	1991 03 05	de la dénomination sociale: LOCATION NOVY (1991) INC.
2843-3647 2843-3647 QUÉBEC INC.	1990 11 12	1991 03 05	de la dénomination sociale: LES ALIMENTS ST-JEAN INC.
2843-6160 2843-6160 QUÉBEC INC.	1990 11 16	1991 03 05	de la dénomination sociale: LE CENTRE DU CAMION PELLETIER (1991) INC.
2844-6540 2844-6540 QUÉBEC INC.	1990 10 05	1991 02 28	de la dénomination sociale: GESTION CYRICO INC.
2844-7845 2844-7845 QUÉBEC INC.	1990 10 05	1991 03 05	du district: Laval
2845-9550 2845-9550 QUÉBEC INC.	1990 11 06	1991 03 01	de la dénomination sociale: C'SNERGIE INC.
2846-1788 2846-1788 QUÉBEC INC.	1990 12 07	1991 03 05	de la dénomination sociale: LES FORMATIONS R. & R. JOUBERT INC.
2847-5580 2847-5580 QUÉBEC INC.	1990 12 15	1991 02 25	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE GESTION LAVALLÉE ET JODOIN INC. 2) du district: Richelieu
2848-5381 2848-5381 QUÉBEC INC.	1990 12 27	1991 03 05	de la dénomination sociale: HÉBERGEMENT FAMILIAL ST- MARC DES CARRIÈRES INC.
2849-1256 2849-1256 QUÉBEC INC.	1991 01 17	1991 03 05	du district: Bedford
2849-3534 2849-3534 QUÉBEC INC.	1991 01 23	1991 02 27	de la dénomination sociale: TRANSPORT L.D.R. INC.
2849-6586 2849-6586 QUÉBEC INC.	1991 01 31	1991 02 28	de la dénomination sociale: LES TRACAGES, TECHN-O-LIGNE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2849-7428 2849-7428 QUÉBEC INC.	1991 01 31	1991 03 01	de la dénomination sociale: GÉFICO INC.
2849-9531 2849-9531 QUÉBEC INC.	1991 02 07	1991 03 01	de la dénomination sociale: MAXIPLAST INC.
2850-6244 2850-6244 QUÉBEC INC.	1991 01 22	1991 02 28	de la dénomination sociale: ABRECO INC.
2850-8141 2850-8141 QUÉBEC INC.	1991 01 25	1991 03 05	de la dénomination sociale: PAGUI INC.
2851-4032 2851-4032 QUÉBEC INC.	1991 02 18	1991 02 28	de la dénomination sociale: GESTION NOSTRADAMUS INC.
2853-2851 2853-2851 QUÉBEC INC.	1991 02 15	1991 02 28	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MAFRAN INC.
2853-3024 2853-3024 QUÉBEC INC.	19const.)	1991 03 05	du district: Longueuil
1471-1196 AGENCE MARCEL LEMAY INC.	1976 10 27	1991 03 05	du district: Montréal
2166-6060 LES ALIMENTATIONS ROBERT TESSIER INC.	1984 02 23	1991 03 01	1) du district: Joliette 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2316-6853 ATOCAS D'ARTHABASKA INC.	19const.)	1991 03 07	du district: Arthabaska
2850-4876 AUBERGE LE CORMORAN INC.	1991 01 18	1991 03 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
1165-3854 BARRETTE & FILS LTÉE	1960 11 02	1991 03 01	du capital-actions
2730-7461 BÂTISSSES D'ACIER NOVAC INC.	1989 06 01	1991 03 08	de la dénomination sociale: 2730-7461 QUÉBEC INC.
2320-3946 BOUTIQUE CEDEZ INC.	1985 05 03	1991 02 28	de la dénomination sociale: GESTION CÉDEZ INC.
2552-1246 LA BRASSERIE PORTNEUVOISE LTÉE	1988 05 26	1991 03 05	de la dénomination sociale: 2552-1246 QUÉBEC INC.
2537-5809 CENTRE DE BAINS FLOTTANTS NOUVELLE DIMENSION INC.	1987 07 27	1991 02 28	de la dénomination sociale: SERTIN INC.
1267-0303 LA CIE IMMOBILIÈRE NICO, LTÉE	1967 02 21	1991 02 04	du district: Laval
1354-2824 CLUB DE GOLF DE NAPIERVILLE INC.	1974 02 08	1991 02 27	des restrictions à l'activité
2524-2652 COFFRAGES C.M. INC.	1987 04 08	1991 01 24	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1371-5958 COMPAGNIE INTERNATIONALE DE FOURNITURE DE ROULOTTES LTÉE	1975 03 05	1991 02 28	du capital-actions
1248-8698 CONSEILLERS EN HYPOTHÈQUE INC.	1961 07 19	1991 03 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2841-2567 CONSTRUCTION L.J.P. DOYON INC.	1990 10 17	1991 03 01	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION DEFCO INC.
2636-8571 CONSTRUNOVE INC.	1989 01 31	1991 03 06	1) de la dénomination sociale: LES ENTRETIENS POSÉIDON INC. POSEIDON MAINTENANCE INC. 2) du district: Laval
2741-4028 C.T.L. ÉLECTRIQUE INC.	1989 10 19	1991 03 06	du capital-actions
2532-5317 DÉPANNEUR LAC-DES-ÎLES INC.	1987 11 05	1991 02 28	du district: Labelle
2149-7557 DISTRIBUTEURS DELORIMIER (1971) INC.	1982 12 31	1991 03 01	du capital-actions
1850-6592 DISTRIBUTION BIOTEK INC.	1981 09 24	1991 03 05	1) de la dénomination sociale: BIOTEK INC. 2) du district: Saint-Maurice 3) du capital-actions
2843-8802 LES DISTRIBUTIONS MAURICIE- DRUMMOND INC.	1990 12 07	1991 03 05	du district: Trois-Rivières
1477-7411 DRAPEAU & BÉRUBÉ INC.	1977 05 17	1991 02 28	de la dénomination sociale: AUTOBUS I.P. BÉRUBÉ INC.
2739-5136 LES ÉLECTRO-MÉNAGERS R.V.S. VICTO INC.	1989 11 01	1991 03 01	de la dénomination sociale: 2739-5136. QUÉBEC INC.
1363-9281 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION R.B.M. INC.	1975 06 06	1991 02 15	du district: Bedford
2619-4597 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ANTIS INC.	1988 06 01	1991 03 01	du district: Terrebonne
1361-0795 LES ENTREPRISES SYLMO INC.	1975 01 06	1991 03 01	de la dénomination sociale: GESTION SYLVIO BERNARD INC.
2844-6961 ÉTABLISSEMENTS ATURIN INC.	1990 10 03	1991 03 05	de la dénomination sociale: AUVENTS MULTIPLES INC.
2413-6574 FABRICATION LAPOINTE INC.	1986 03 13	1991 03 05	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2745-3729 LES FILMS MAGNA INTERNATIONAL INC.	1989 12 21	1991 02 28	1) de la dénomination sociale: FONDS MAGNA 2000 INC. 2) du district: Montréal 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
2156-1980 FORESTERIE D.D.R. INC.	1983 06 01	1991 03 05	du capital-actions
1115-9647 FOURRURES M. SHUCHAT LTÉE	1946 12 23	1991 03 07	de la dénomination sociale: 1115-9647 QUÉBEC INC.
1847-1821 GARAGE MICHEL FORTIER INC.	1981 06 02	1991 02 28	du capital-actions
1503-3418 GARAGE YVON LAPIERRE INC.	1976 05 05	1991 02 07	de la dénomination sociale: LAVERNIÈRE AUTOMOBILES INC.
2844-3430 GESTION FRANÇOIS LACASSE INC.	1990 09 24	1991 03 11	de la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS LACASSE- CHASSÉ INC.
2619-0389 GESTION H. BINETTE (1988) INC.	1988 05 25	1991 02 04	du district: Terrebonne
2748-6422 GESTION J.J. DÉTANNE INC.	1990 02 12	1991 03 06	du capital-actions
1122-8772 GESTION MARC BOURGIE LTÉE	1947 12 17	1991 03 05	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ FINANCIÈRE BOURGIE (1991) LTÉE
2847-1878 GESTION MICHEL TURMEL INC.	1990 11 27	1991 03 06	1) de la dénomination sociale: NOVYC ÉLECTRONIQUE INC. 2) du district: Montréal
2623-1522 GESTION ROLAND LAUZON INC.	1988 07 14	1991 01 31	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION PDV INC.
2747-8353 LES GESTIONS GIGLIA INC.	1990 01 24	1991 02 28	1) de la dénomination sociale: 2747-8353 QUÉBEC INC. 2) du district: Terrebonne
2840-9993 LE GROUPE DOMAHU INC.	1990 10 19	1991 02 28	du capital-actions
1507-4834 GROUPE LAVALIN LTÉE	1977 11 07	1991 03 05	du capital-actions
1479-3038 G., N. ET J. PARÉ INC.	1977 07 08	1991 03 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
2637-0270 INDUSTRIES MALTECH LTÉE	1989 02 15	1991 03 05	du district: Chicoutimi
2169-0789 JEAN-GUY MCNEIL INC.	1984 04 16	1991 03 01	de la dénomination sociale: 2169-0789 QUÉBEC INC.
1465-7910 LACHANCE ET ST-GEORGES INC.	1976 03 25	1991 03 01	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2413-0890 LAURENT HOUE INC.	1986 02 28	1991 03 08	de la dénomination sociale: GESTION LAURENT HOUE INC.
2644-7821 LA LIBRAIRIE ST-EX LTÉE	1989 05 31	1991 03 07	1) du capital-actions 2) des dispositions
2840-3749 MAINTENANCE G.N. INC.	1990 09 13	1991 02 28	du capital-actions
2329-6734 MANOIR RIVARD INC.	1985 10 30	1991 03 05	de la dénomination sociale: COMPLEXE CHOMEDEY INC.
2545-1915 MARCEL DOSTIE VENTILATION INC.	1988 01 06	1991 02 28	du capital-actions
2736-3696 MARTEL HOLSTEIN INC.	1989 09 20	1991 03 01	1) de la dénomination sociale: FERME PHILO INC. 2) du district: Trois-Rivières
1223-2971 MAURICE BOYER PRO SHOP INC.	1971 12 31	1991 03 07	du capital-actions
1106-3781 LE MÉRIDIEN AUTOMOBILE (1984) INC.	1967 12 20	1991 02 26	de la dénomination sociale: LE MÉRIDIEN AUTOMOBILES INC.
1340-3886 MODE GERRY-DAN INC.	1973 09 18	1991 03 08	de la dénomination sociale: MODE ARSE INC.
2756-7908 N. GODIN CONSTRUCTION INC.	1990 05 18	1991 02 01	du district: Joliette
2841-0694 N. & R. DUGUAY CONSTRUCTION INC.	1990 10 15	1991 03 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
1642-8435 PISCINES EXCEL INC.	1980 03 18	1991 03 06	de la dénomination sociale: OPTI-SPORT INC.
2173-1468 LES PLACEMENTS D.G.R. INC.	1984 07 30	1991 03 05	de la dénomination sociale: ENTREPRISES DAN CONSTRUCTION INC.
1859-4697 LES PLACEMENTS MÉTIVIER INC.	1982 07 21	1991 03 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
2425-1837 PLOMBERIE BENOIT ET BOURDAGES INC.	1986 12 15	1991 02 28	de la dénomination sociale: PLOMBERIE RENÉ BENOIT INC.
2322-6053 PLOMBERIE DE LA SALLE INC.	1985 06 14	1991 02 27	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2435-6727 POURVOIRIE MOISIE-EAU DORÉ INC.	1986 04 11	1991 03 01	de la dénomination sociale: POURVOIRIE MOISIE-EAU DORÉE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1114-4524 LES PRODUITS D'ALIMENTATION BOLOGNA LTÉE	1964 05 06	1991 02 28	du capital-actions
2620-4792 RAYMOND BELCOURT INC.	1988 07 07	1991 03 08	de la dénomination sociale: 2620-4792 QUÉBEC INC.
2164-8886 LES RÉNOVATEURS G.D.V. INC.	1984 01 23	1991 03 01	1) de la dénomination sociale: LUCCO SERVICE À L'IMMEUBLE INC. 2) du district: Montréal
2413-7283 RÉSIDENTE FUNÉRAIRE CLAUDE PAQUET INC.	1986 03 13	1991 03 06	du capital-actions
1363-3367 R. & M. MARTIN INC.	1975 05 08	1991 03 01	du nombre des administrateurs: minimum: 2 maximum: 4
2840-3335 SCHENLEY CANADA INC.	1990 09 14	1991 03 01	du capital-actions
2155-8432 SERVICE DE MAINTENANCE ÉLECTRIQUE DURAND INC.	1983 05 24	1991 03 05	de la dénomination sociale: NICO - MÉCANIQUE INC.
1863-4899 LES SERVICES AGRICOLES DMV LTÉE	1982 11 24	1991 03 06	du capital-actions
2753-2951 SOCIÉTÉ COMMÉMORATIVE QI INC.	1990 04 12	1991 03 05	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ COMMÉMORATIVE QUÉBEC INTERNATIONAL INC. 2) du district: Montréal
2629-9271 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LANDRY LTÉE	1988 10 26	1991 02 04	du district: Laval
1240-4042 SOCIÉTÉ FINANCIÈRE BOURGIE INC.	1955 11 18	1991 03 05	de la dénomination sociale: GESTION MARC BOURGIE (1991) INC.
2334-2082 SURPLUS DE L'ARMÉE ST-JÉRÔME INC.	1986 01 23	1991 03 01	de la dénomination sociale: ENTREPRISE M.G. CAMPION INC.
2541-6637 THERMOPOMPE DE LA CAPITALE INC.	1987 12 04	1991 02 28	de la dénomination sociale: LOCATION N.P. INC.
2172-0032 THOMAS MARINE & SPORT INC.	1984 06 26	1991 03 07	de la dénomination sociale: 2172-0032 QUÉBEC INC.
2327-0952 LES TRANSPORTS G. PROULX INC.	1985 09 16	1991 03 05	du district: Bonaventure
1348-3995 VITRERIE FLEUR DE LYS INC.	1973 11 16	1991 02 28	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2438-3564 YANCO COMMUNICATION INC.	1986 07 02	1991 03 05	de la dénomination sociale: LANIEL TÉLÉPHONE INC.
2459			<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
1857-0135 LES COPEAUX MALENFANT QUÉBEC LTÉE	Modification	1991 02 14	1991 02 28
2460			<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnie (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2852-0146 AGADOUCÉ SAINT-HUBERT	1991 03 08	5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert
2851-8710 LES AMIS DES AÎNÉS DU HAUT-ST-FRANÇOIS	1991 03 06	150, Cloutier, East Angus
2852-0021 ASSOCIATION CULTURELLE GEORGES-VANIER	1991 03 05	Montréal
2853-2455 ASSOCIATION DE DIFFUSION ET PRODUCTION SOCIO-CULTURELLE «AMÉRIQUE MAGIQUE»	1991 03 01	2319, Baldwin, Montréal
2851-7183 ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-ÉMILE	1991 03 01	16, du Collège, Saint-Émile
2851-3059 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA RÉSIDENTE DES AÎNÉS DU 130 GRANDE ALLÉE EST, QUÉBEC	1991 03 05	130, Grande Allée est, Québec
2851-8447 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU 8680, RUE BERRI	1991 03 01	8680, rue Berri, app. 308, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2851-6904 L'ASSOCIATION DES ORPHELINS DU QUÉBEC D'AVANT 1964	1991 03 05	2683, boulevard Rosemont, Montréal
2851-7506 ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON INC.	1991 03 06	CÉGEP Lévis-Lauzon, 205, Mgr Ignace Bourget, Lévis-Lauzon
2852-0062 L'ASSOCIATION MARKETING DE MONTRÉAL	1991 03 06	19, rue Le Royer, bureau 305, Montréal
2851-7894 ASSOCIATION RÉGIONALE DE TENNIS DU BAS-SAINT-LAURENT	1991 03 01	75, Frontenac, Rivière-du-Loup
2851-6995 CENTRE DE DROIT PRÉVENTIF DU QUÉBEC INC.	1991 03 07	630, boulevard René Lévesque ouest, bureau 1700, Montréal
2851-9551 CENTRE DE PROMOTION DE L'IMMIGRANT ENTREPRENEUR DE QUÉBEC	1991 03 08	352, Marie-Louise, app. 1, Québec
2851-5567 CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.	1991 03 01	11785, 2 ^e Avenue, Saint-Georges
2851-3067 CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE FAUNIQUE DU QUÉBEC «C.E.R.F.»	1991 03 07	820, boulevard Charest est, bureau 132, Québec
2843-5253 CENTRE WANAKI WANAKI CENTRE	1991 03 06	Réserve indienne de Rivière Désert, Maniwaki
2851-8421 CHANTAL BELHUMEUR DANSE	1991 03 01	768 A, rue Bloomfield, Outremont
2851-8702 CLUB DE MOTONEIGE HARFANG DU NORD INC.	1991 03 06	15, rue Cyr, Baie-Trinité
2850-7747 CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE DE SHERBROOKE	1991 03 05	Sherbrooke
2851-3075 CLUB DES BEAUX-JOURS - ROC-AMADOUR	1991 03 07	2301, 1 ^{re} Avenue, Québec
2851-7548 CLUB DES RETRAITÉS ET RETRAITÉES DE L'IMPERIAL TOBACCO DE QUÉBEC	1991 03 07	Centre Durocher, 290, rue Carillon, Québec
2851-8165 CLUB IMPACT DE REPENTIGNY	1991 03 06	746, Iberville, Repentigny
2851-6912 COMITÉ DES CITOYENS DE POINTE-AU-PIC	1991 03 05	63, Principale, Pointe-au-Pic
2851-8520 COMITÉ DES LOISIRS DE GRACEFIELD INC.	1991 03 06	Gracefield

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2851-8132 LE COMITÉ DES LOISIRS ST-CHARLES GARNIER INC.	1991 03 06	3962, rue des Dominicaines, Shawinigan
2851-7985 CORPORATION DE GESTION DES RIVIÈRES MATAPÉDIA ET PATAPÉDIA (C.G.R.M.P.)	1991 03 05	Causapscal
2851-7456 ÉQUIPE DE COURSE GERMAIN THERMIQUE	1991 03 05	635, rue Favre, Laprairie
2851-7191 LA FÉDÉRATION DES MOUVEMENTS PERSONNES D'ABORD DU QUÉBEC INC.	1991 03 01	963, rue St-Paul, Chicoutimi
2851-7993 LA FIÈVRE DU FESTIVAL DE ST-MICHEL DE BELLECHASSE	1991 03 05	129, route 132 est, Saint-Michel
2850-6509 FOLKLORE EN NOUVELLE-ACADIE	1991 03 01	50, rue St-Jacques, Saint-Jacques
2851-8439 LA FONDATION DU CLUB DE BIENFAISANCE CHAMPLAIN	1991 03 01	Laval
2851-7944 FONDATION DU ROTARY JEAN-LUC QUIRION	1991 03 05	577, 1 ^{re} Avenue Renault, Beauceville
2851-3026 FONDATION HUMANITÉ 2000 INC.	1991 03 01	430, 60 ^{ue} Rue est, Charlesbourg
2851-3042 FONDATION QUÉBÉCOISE DU REIN	1991 03 01	848, rue Painchaud, Québec
2851-7498 INTERMÈDE ASSOCIATION DE FAMILLES MONOPARENTALES DE VILLE DE LA BAIE INC.	1991 03 06	727, rue Victoria, La Baie
2851-6920 MAISON DES JEUNES DES HAUTS-BOIS	1991 03 05	340, Montée de l'Église, Saint-Colomban
2851-7167 LA MAISON OUVERTE INC.	1991 03 01	295, avenue Laurier, Québec
2841-2799 MODULE D'ENSEIGNEMENT; DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE HÔTEL DIEU D'AMOS	1991 03 05	622, 4 ^e Rue ouest, Amos
2851-8728 MOUVEMENT PINCEAUX INC.	1991 03 08	4677, rue Saint-Denis, Montréal
2851-8462 PORTE D'ESPÉRANCE INC.	1991 03 01	24, rue Carleton, Baie-Comeau
2851-3018 RADIO 2000 INC.	1991 03 01	430, 60 ^e Rue est, Charlesbourg
2851-6185 RAYON DE VIE INC.	1991 03 01	Brossard

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2851-4008 R.A.I.D.D. - A.T. RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATIONS EN DÉFENSE DES DROITS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC.	1991 03 01	1371, des Étoiles, Malartic
2851-3034 SALON MONDIAL DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS	1991 03 01	38, boul. Bellevue, Pointe-au-Pic
2851-8157 SAUVETAGE D'URGENCE ROUTIÈRE DU QUÉBEC	1991 03 06	9505, avenue Pierre de Coubertin, Montréal
2851-4388 SOCIÉTÉ D'ADOPTION PETITE PLANÈTE INC.	1991 03 01	12368, René Masson, Montréal
2851-6235 LE TRI-QUAD DE LA MAURICIE	1991 03 05	1500, Ste-Marguerite, app. 1, Trois-Rivières
2461		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2634-1768 L'ASSOCIATION CANADIENNE GRECQUE DE L'ÂGE D'OR ET DES VÉTÉRANS DE LAVAL	1989 01 18	1991 03 06	1) des objets 2) des dispositions
1376-1184 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE PLESSISVILLE INC.	1976 11 09	1991 03 06	de la valeur des biens immobiliers
2746-1334 ASSOCIATION DE PARENTS POUR ADULTES EN RECHERCHE D'AUTONOMIE DE L'ESTRIE	1990 01 30	1991 03 01	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2627-7863 CENTRE MARIE DE BÉTHANIE INC.	1988 11 02	1991 03 06	des objets
1243-4528 LES CENTRES D'ACCUEIL DU GROUPE L'EAU-VIVE	1968 02 01	1991 03 06	de la valeur des biens immobiliers
1333-8132 LE CLUB SPORTIF MARQUIS DE MALAUZE INC.	1973 01 20	1991 03 06	de la valeur des biens immobiliers
2431-8479 HARMONIE JEANNOISE	1987 04 08	1991 03 05	des dispositions
2743-5858 TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	1990 01 15	1991 03 08	1) des objets 2) des dispositions

Compagnies (partie III) — Loi sur les**Lettres patentes****LA MAISON LE RÉVEIL**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1991 03 06 constituant en corporation, sans capital-actions, « LA MAISON

LE RÉVEIL » déjà constituée en corporation le 1979 11 13 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est à 930, rue Saint-Jacques, Longueuil, district judiciaire de Longueuil.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1639-9370*

72058

Compagnie (Divers) — Loi sur les**Dissolution (Article 28)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2150-5284		
2150-5284 QUÉBEC INC.	1983 01 26	1991 03 04
2173-0650		
2173-0650 QUÉBEC INC.	1984 07 25	1991 03 05
2526-4011		
2526-4011 QUÉBEC INC.	1987 05 28	1991 03 05
2550-0554		
2550-0554 QUÉBEC INC.	1988 03 07	1991 03 05
2630-0384		
2630-0384 QUÉBEC INC.	1988 10 28	1991 03 05
2632-9102		
2632-9102 QUÉBEC INC.	1988 12 12	1991 03 04
2733-8672		
2733-8672 QUÉBEC INC.	1989 07 13	1991 03 05
2542-5042		
ALIMENTATION ORLÉANS INC.	1988 01 12	1991 03 05
2418-6025		
ALPINISME CHARLEVOIX INC.	1986 07 21	1991 03 05
2320-6139		
ALUMINIUM BOILEMPIC INC.	1985 05 03	1991 03 05
2616-9896		
AMINCIFORME INC.	1988 04 18	1991 03 05
2155-6840		
ANIEL INC.	1983 05 19	1991 03 04
2158-5922		
LES ARMIGNONS INC.	1983 09 21	1991 03 05
2528-3169		
ASPIRO A.M. INC.	1987 07 17	1991 03 05
1323-5676		
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER HONORÉ MERCIER	1956 12 13	1991 03 04
1358-9163		
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 4	1973 12 14	1991 03 05

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2329-0737 ASSOCIATION TERRASSE UNION-GALBRAND	1985 12 03	1991 03 04
1860-8265 BOYAU ET RACCORD B.R. INC.	1982 08 26	1991 03 05
2626-7617 CENTRE RÉCRÉATIF L'INTERVAL INC.	1988 09 16	1991 03 05
2537-9504 CHARCUTERIE BEN ASH LTÉE	1987 08 07	1991 03 05
2164-0677 LE CLUB DE HOCKEY COLLÉGIAL AA DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES INC.	1984 02 16	1991 03 05
2161-4201 CLUB DE SOCCER DE PORT-CARTIER INC.	1983 10 21	1991 03 05
2547-7720 CLUB DE VÉLO TOMMY & LEFEBVRE	1988 04 25	1991 03 05
1854-6408 CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. UNITÉ QUÉBEC TÉLÉPHONE INC.	1982 02 04	1991 03 05
2163-1445 COMANDIR INC.	1983 12 01	1991 03 05
2548-1995 CONSTRUCTION FERNAND BOUCHER INC.	1988 02 05	1991 03 05
2622-8973 DAVARIN COMPAGNIE DE GESTION INC.	1988 07 07	1991 03 05
1121-1448 DEL LTÉE	1963 08 30	1991 03 05
1284-8552 DOMAINE DU SOUVENIR INC.	1967 03 15	1991 03 05
2314-5915 LES ENTREPRISES F. THÉRIAULT INC.	1984 12 18	1991 03 04
1861-2572 LES ENTREPRISES GILLES MÉTHOT INC.	1982 09 10	1991 03 05
2731-2529 LES ENTREPRISES MAJORIC ST-PIERRE INC.	1989 07 01	1991 03 05
2163-8168 ENTREPRISES MARIE-PAULE AYLWIN INC.	1983 12 19	1991 03 05
1223-3052 LES ENTREPRISES MARINES DBM INC.	1971 02 23	1991 03 05
1255-0513 E. DUMARESQ ASSURANCES INC.	1963 03 22	1991 03 04
1642-3279 FERME DE LA MOISIE INC.	1980 02 28	1991 03 05
1642-9946 FERME HALDEMANN INC.	1980 06 03	1991 03 05
2539-2291 GESTION ARAC INC.	1987 09 18	1991 03 05
2424-3362 GESTION ET ENTRETIEN IMMOBILIER D.R.D. INC.	1986 11 24	1991 03 05
2322-7697 GESTION GHILAC INC.	1985 06 20	1991 03 05

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2414-5625 GESTION LÉON PELLERIN INC.	1986 04 29	1991 03 05
2542-9838 GEXMINE INC.	1988 01 13	1991 03 05
1846-6706 GROUPEMENT SPIRITUALISTE QUÉBÉCOIS (G.S.Q.) INC.	1981 05 21	1991 03 05
2315-5831 LE GROUPE-CONSEIL ACCORD INC.	1985 01 23	1991 03 05
2624-5167 HYDRAULIQUE B.M.H. (1988) INC.	1989 10 25	1991 03 05
1284-2225 INVESTISSEMENTS SHORKER LTÉE	1967 03 06	1991 03 05
1853-4750 ISOLATER INC.	1981 12 17	1991 03 05
2430-5807 LAVE AUTOS BOIS DES FILION INC.	1987 02 17	1991 03 05
2168-0772 LUNETTERIE OPTIMOD INC.	1984 03 26	1991 03 05
1371-6527 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. & B. INC.	1975 03 10	1991 03 05
1203-5416 MATHIEU & NADEAU INC.	1970 12 30	1991 03 05
2419-5729 MESURES D'URGENCE MRC D'ACTON	1986 08 26	1991 03 05
2625-2361 PAGECONCEPT LTÉE	1988 08 08	1991 03 05
2158-6532 LES PAVAGES MASCOUCHE INC.	1983 07 26	1991 03 05
2545-7532 LES PLACEMENTS CLAUDETTE COULOMBE INC.	1988 02 25	1991 03 05
2152-8849 LES PLACEMENTS RICHARD DUFOUR INC.	1983 03 18	1991 03 05
2640-8294 LES PLACEMENTS R.G.H. INC.	1989 03 20	1991 03 05
1134-9586 PRODUITS DURAL LIMITÉE	1952 10 23	1991 03 04
2626-7963 REMBOURRAGE STE-JULIE INC.	1988 09 15	1991 03 05
1279-2289 RHON-PAUL REALTIES INC.	1958 06 16	1991 03 05
1462-9356 SALON DES FÉES DE JONQUIÈRE INC.	1975 11 05	1991 03 05
1348-7855 SALON DES FÉES DE TRACY INC.	1972 07 21	1991 03 05
1355-1486 SERVICES ADMINISTRATIFS TOREAL INC.	1974 02 01	1991 03 05
2749-6553 SERVICES FORMATIQUE-GRAPH SOLUTION INC.	1990 03 05	1991 03 05
1334-0211 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAIBEC INC.	1973 01 03	1991 03 05

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2153-2916 S.S. MARKETING INC.	1983 03 28	1991 03 05
1623-7828 TABAGIE ST-AURICE INC.	1978 02 24	1991 03 05
2621-9048 LES TABLES D'EXERCICE DI-GI INC.	1988 09 01	1991 03 05
2429-3268 TRANSPORT MÉLIANNE INC.	1987 02 11	1991 03 04
2426-0234 LES VENTES FLASH INC.	1987 01 14	1991 03 05
1858-3575 LES VOLATILES	1982 06 09	1991 03 05
2463		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Dissolution — Demandes de

1341-9288 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1341-9288 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mars 1991

Les procureurs de la compagnie,

ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO

71975

1365-4744 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1365-4744 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 février 1991

Les procureurs de la compagnie,

PHILLIPS & VINEBERG

71983

1509-0541 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1509-0541 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-Claire, le 15 mars 1991

Pour la compagnie,

JACQUES DAGENAIS, C.A.

72096

2164-6153 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2164-6153 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 13 mars 1991

Les procureurs de la compagnie,

BEAUMIER, RICHARD

72083

2629-9784 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2629-9784 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rock Forest, le 21 février 1991

*Le procureur de la compagnie,
JEAN-MARC AUDET, notaire*

71961

2636-2129 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2636-2129 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 20 février 1991

Le président,

ROBERT BOUCHER

2450

2638-2242 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2638-2242 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-Rouge, le 15 mars 1991

Le président,

B. BÉLANGER

72008

2640-8757 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2640-8757 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 février 1991

Le président,

BENZAKOUR NOUFISSA

72092

2737-9775 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2737-9775 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 13 février 1991

72072

La secrétaire de la compagnie,
MARTHE PICARD LEMAY

ACCITEL INC.

Prenez avis que la compagnie «ACCITEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 mars 1991

71962

Pour la compagnie,
MARTIN TURCOTTE, C.A.

ACOUSTIQUE RÉGIONALE INC.

Prenez avis que la compagnie «ACOUSTIQUE RÉGIONALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 14 mars 1991

72065

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

AGFOR INC.

Prenez avis que la compagnie «AGFOR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 13 mars 1991

72035

Le procureur de la compagnie,
ALAIN PARD, avocat

ATELIER DE CONFECTION ET DÉCORATION L.B. LTÉE

Prenez avis que la compagnie «ATELIER DE CONFECTION ET DÉCORATION L.B. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1991

72031

Le président,
ABDESELM-BAGDAD

AUBERGE MAIDEN HEAD INC.

Prenez avis que la compagnie «AUBERGE MAIDEN HEAD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 mars 1991

72043

La secrétaire adjointe,
MIMI CÔTÉ

B. ET F. CHABOT INC.

Prenez avis que la compagnie «B. ET F. CHABOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Marie de Beauce, le 6 mars 1991

71987

Le procureur de la compagnie,
ROGER PLANTE, notaire

BOULANGERIE MARIMO INC.

Prenez avis que la compagnie «BOULANGERIE MARIMO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beaupré, le 14 mars 1991

72071

Le président,
JEAN-GUY CÔTÉ

CENTRE INDUSTRIEL ROUYN-NORANDA INC.

Prenez avis que la corporation «CENTRE INDUSTRIEL ROUYN-NORANDA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 28 février 1991

72039

Le président,
G.L. GRÉGOIRE

CIG-ARRÊT INC.

Prenez avis que la compagnie «CIG-ARRÊT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 1^{er} mars 1991

72028

L'administrateur,
J. HENRI COULOMBE

CLINIQUE DENTAIRE LEBEUF & KAKON INC.

Prenez avis que la compagnie «CLINIQUE DENTAIRE LEBEUF & KAKON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1991

72068

Le président,
NORMAND LEBEUF

CLINIQUE FAMILIALE PATRY INC.

Prenez avis que la compagnie «CLINIQUE FAMILIALE PATRY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 14 mars 1991

72036

Le procureur de la compagnie,
NANCY ÉMOND, notaire

CLÔTURE ORLÉANS (MTL) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CLÔTURE ORLÉANS (MTL) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 6 mars 1991

71960

Pour la compagnie,
FRANÇOIS NADEAU, C.G.A.

CLUB DE SOCCER LES AILES DE LAVAL INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE SOCCER LES AILES DE LAVAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 5 mars 1991

71968

Le président,
JACQUES BRISSON

COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-PIE INC.

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-PIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Pie, le 11 mars 1991

72074

Le président,
GAËTAN BOUSQUET

COMPAGNIE DE PLACEMENT DES MILLE ISLES LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «COMPAGNIE DE PLACEMENT DES MILLE ISLES LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sauveur-des-Monts, le 11 mars 1991

72090

Le président,
CLAUDE DAIGLE

DOBCO INC.

Prenez avis que la compagnie «DOBCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 18 mars 1991

72067

Le président,
ROBERT VAILLANCOURT

D.P. RO-PELL INC.

Prenez avis que la compagnie «D.P. RO-PELL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 février 1991

71978

Le président,
ROBERT PELLETIER

ENDORA MART INC.

Prenez avis que la compagnie «ENDORA MART INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 mars 1991

71964

Les procureurs de la compagnie,
SHRIAR POLAK COOPERSTONE

ENTREPRISES LA PALANQUE INC

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES LA PALANQUE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions finan-

cières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 7 mars 1991

71959

Le secrétaire de la compagnie,
FRANÇOIS FERLAND

ENTREPRISES N. MAMAZZA INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES N. MAMAZZA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anjou, le 10 mars 1991

72029

Le président,
N. MAMAZZA

ENTRETIENS QUATRE VENTS INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTRETIENS QUATRE VENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Odilon, le 7 février 1991

71963

La présidente,
SUZANNE ROY

FERRO ÉLECTRONIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «FERRO ÉLECTRONIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Comeau, le 11 mars 1991

72026

Le président,
JEAN ROBITAILLE

FESTIVAL DE LA MARIONNETTE À COWANSVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «FESTIVAL DE LA MARIONNETTE À COWANSVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cowansville, le 5 mars 1991

71967

La présidente,
CARMEN LOISELLE

GESTION 45 LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GESTION 45 LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sauveur-des-Monts, le 11 mars 1991

72091

Le président,
JACQUES DAIGLE

GESTION DENTAIRE RAYNALD CLOUTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION DENTAIRE RAYNALD CLOUTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 12 mars 1991

72022

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

GESTION ÉRIC MAGNAN INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION ÉRIC MAGNAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 11 mars 1991

72052

Le président,
ÉRIC MAGNAN

GESTION FONBERT INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION FONBERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1990

71982

Le secrétaire de la compagnie,
RÉJEAN HÉBERT

GESTION GARNEAU (1978) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GESTION GARNEAU (1978) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 13 mars 1991

72033

Les procureurs de la compagnie,
ROSS & GERAGHTY, avocats

GESTION LABREK INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION LABREK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 14 mars 1991

72084

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

GESTION RE-AR INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION RE-AR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 mars 1991

71972

Le procureur de la compagnie,
MARCEL PLANTE, avocat

GESTION YEKTA INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION YEKTA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mars 1991

71977

Le président,
MICHEL YEKTA

G.J. LEMIEUX LTÉE

Prenez avis que la compagnie «G.J. LEMIEUX LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 21 janvier 1991

71991

La présidente,
ÉTIENNETTE B. LEMIEUX

GROUPE PMD INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE PMD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 12 mars 1991

72032

La secrétaire-trésorière,
SYLVIE VINCENT

IMMEUBLES M.J.B. INC.

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES M.J.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-Rouge, le 15 mars 1991

72007

Le président,
B. BÉLANGER

**INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DIENES INC.
DIENES INSTITUTE OF MATHEMATICS INC.**

Prenez avis que la compagnie «INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DIENES INC. — DIENES INSTITUTE OF MATHEMATICS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magog, le 7 mars 1991

71989

Le procureur de la compagnie,
CHANTAL VEILLEUX, notaire

JEANS CLÉE INC.

Prenez avis que la compagnie «JEANS CLÉE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 13 mars 1991

72085

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

LACHAPELLE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LACHAPELLE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Donat, le 11 mars 1991

72038

Le secrétaire-trésorier,
MAURICE TREMBLAY

**LA COMPAGNIE FORESTIÈRE WEST RIVER INC.
THE WEST RIVER LUMBER COMPANY INC.**

Prenez avis que la compagnie «LA COMPAGNIE FORESTIÈRE WEST RIVER INC. — THE WEST RIVER LUMBER COMPANY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 mars 1991

Les procureurs de la compagnie,
GODIN, RAYMOND, HARRIS, THOMAS

72041

L'AMICALE DES EMPLOYÉS DU CENTRE D'ACHAT LES PROMENADES

Prenez avis que la compagnie «L'AMICALE DES EMPLOYÉS DU CENTRE D'ACHAT LES PROMENADES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 14 février 1991

La secrétaire de la compagnie,
MONIQUE RE

71969

L'ASSOCIATION DES ARPENTEURS-GÉOMÈTRES CONSEILS EMPLOYÉS PERMANENTS (AGCEP)

Prenez avis que la compagnie «L'ASSOCIATION DES ARPENTEURS-GÉOMÈTRES CONSEILS EMPLOYÉS PERMANENTS (AGCEP)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 15 mars 1991

Le président,
72081

RAYMOND HOUE

L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DU NORD MALAMUTE D'ALASKA

Prenez avis que la compagnie «L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DU NORD MALAMUTE D'ALASKA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Matane, le 4 mars 1991

Le procureur de la compagnie,
MARTIN GAGNON, avocat

71965

LA TROUPE DES FANTAISIES LYRIQUES DU QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «LA TROUPE DES FANTAISIES LYRIQUES DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 18 mars 1991

La présidente,
ALBERTINE BERTHE ARSENEAULT

72086

LAVOIE MOTEL DE L'ESTRIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LAVOIE MOTEL DE L'ESTRIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions finan-

cières la permission de se dissoudre.

Coaticook, le 8 mars 1991

71986

Le secrétaire de la compagnie,
ROCK LAVOIE

LE LUMIVERT INC.

Prenez avis que la compagnie «LE LUMIVERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 mars 1991

72030

La secrétaire de la compagnie,
MONIQUE D. ALARY

**LE PETIT ROULE INC.
SHORT PUTT INC.**

Prenez avis que la compagnie «LE PETIT ROULE INC. — SHORT PUTT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 août 1990

71996

Les procureurs de la compagnie,
LENGVARI, BRAMAN

LES AILES D'ASCOT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AILES D'ASCOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 12 mars 1991

72024

Le président,
RODRIGUE LAVOIE

LES APPARTEMENTS FRANCE-PRIME INC.

Prenez avis que la compagnie «LES APPARTEMENTS FRANCE-PRIME INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 11 mars 1991

71970

Le secrétaire de la compagnie,
MAURICE BÉGIN

LES APPARTEMENTS SIR THOMAS CHAPPAIS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES APPARTEMENTS SIR THOMAS CHAPPAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 11 mars 1991

71971

Le secrétaire de la compagnie,
MAURICE BÉGIN

LES CONFLECTIONS RICKY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES CONFLECTIONS RICKY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Deux-Montagnes, le 14 mars 1991

72051

La présidente,
ALINE LAMARINE

LES CONSTRUCTIONS D.R. LAUZON INC.

Prenez avis que la corporation «LES CONSTRUCTIONS D.R. LAUZON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Vaudreuil, le 5 mars 1991

72027

Pour la compagnie,
JEAN-MARC LAUZON

LES CONSTRUCTIONS G.B.J. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS G.B.J. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville-Marie, le 10 mars 1991

71997

Le procureur de la compagnie,
BENOÎT DROLET, notaire

LES CONTENANTS SANITAIRES C.S. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONTENANTS SANITAIRES C.S. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 28 décembre 1990

71992

Le président,
DENIS GAMACHE

LES ENTREPRISES DENIS GODARD INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES DENIS GODARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 7 mars 1991

71966

Le procureur de la compagnie,
JACQUES TREMBLAY, notaire

LES ENTREPRISES FRANCE GAUTHIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES FRANCE GAUTHIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Disraéli, le 11 mars 1991

72093

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE PLANTE, notaire

LES ENTREPRISES J. ET L. BRASSARD INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J. ET L. BRASSARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 11 mars 1991

71974

Les procureurs de la compagnie,
MORIER CORBEIL ALLARD ET ASSOCIÉS

LES ENTREPRISES NORMAND SERGERIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES NORMAND SERGERIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 12 mars 1991

72025

Le procureur de la compagnie,
JEAN TALBOT, notaire

LES IMMEUBLES L'ABRI LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES L'ABRI LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 12 mars 1991

72037

Le président,
GÉRARD MORENCY

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ROBERT GAGNÉ LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ROBERT GAGNÉ LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 25 janvier 1991

71984

Le président,
ROBERT GAGNÉ

LES MAÇONNERIES HUBERT DUMAS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MAÇONNERIES HUBERT DUMAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Antoine-Abbé, le 22 février 1991

71981

Le secrétaire de la compagnie,
HUBERT DUMAS

LES MINES B.L.G. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MINES B.L.G. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-des-Monts, le 11 mars 1991

72070

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN-GUY GIRARD

LES PANTALONS HOWARD INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PANTALONS HOWARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1991

72050

Le président,
RAE COHEN

LES PLACEMENTS LISE PESANT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS LISE PESANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institu-

tions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 mars 1991

72023

La présidente,
LISE PESANT

LES PLACEMENTS ROU-PER INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS ROU-PER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 5 mars 1991

72040

Les procureurs de la compagnie,
MONTY, COULOMBE, avocats

LES PRALINES DU FAUBOURG INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRALINES DU FAUBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-Claire, le 15 mars 1991

72097

Pour la compagnie,
JACQUES DAGENAI, C.A.

LES ROBES CLAIRE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ROBES CLAIRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mars 1991

72049

Le président,
RAE COHEN

L'IMMOBILIÈRE AMAZONE INC.

Prenez avis que la compagnie «L'IMMOBILIÈRE AMAZONE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 5 mars 1991

71973

Le président,
MICHEL MESSIER

LOCATION ARGO INC.

Prenez avis que la compagnie «LOCATION ARGO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 2 octobre 1990

72042

La présidente,
COLETTE BOIRE

LOCATION MILLE OUTILS INC.

Prenez avis que la compagnie «LOCATION MILLE OUTILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Rémi, le 14 mars 1991

72073

Le procureur de la compagnie,
HENRI LEMYRE, notaire

MARY DE SANTIS INC.

Prenez avis que la compagnie «MARY DE SANTIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 mars 1991

71958

Pour la compagnie,
MARTIN TURCOTTE, C.A.

MCAVOY & LEVY INC.

Prenez avis que la compagnie «MCAVOY & LEVY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1991

72069

Les procureurs de la compagnie,
DE GRANDPRÉ, GODIN

MESSAGERIE DOLLY INC.

Prenez avis que la compagnie «MESSAGERIE DOLLY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Thérèse, le 5 mars 1991

71994

Pour la compagnie,
MARIO DUMOULIN, C.G.A.

MULTICUBES INC.

Prenez avis que la compagnie «MULTICUBES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 15 mars 1991

72094

La présidente,
NICOLE HENAFF

OPTIQUE OLYMPIA LTÉE OLYMPIA OPTICAL LTD.

Prenez avis que la compagnie «OPTIQUE OLYMPIA LTÉE — OLYMPIA OPTICAL LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 mars 1991

71999

Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE GÉRAIS

POLY-SERVICES DES PORTAGES INC.

Prenez avis que la compagnie «POLY-SERVICES DES PORTAGES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 22 février 1991

71995

Le secrétaire de la compagnie,
RAYMOND HIVON

PRODYNAM INC.

Prenez avis que la compagnie «PRODYNAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 février 1991

71980

Pour la compagnie,
ROLAND POIRÉ

PROTECTION L'ASSOMPTION INC.

Prenez avis que la compagnie «PROTECTION L'ASSOMPTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Île-Perrot, le 12 mars 1991

71993

Le président,
JEAN CORMIER

RESTAURANT LE VIEUX TERREBONNE INC.

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT LE VIEUX TERREBONNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 mars 1991

72000

Le procureur de la compagnie,
ME SPIROS E. HADJIS

RIVEREDGE VILLAGE INC. VILLAGE RIVEREDGE INC.

Prenez avis que la compagnie «RIVEREDGE VILLAGE INC. — VILLAGE RIVEREDGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 janvier 1991

71976

Le procureur de la compagnie,
SABINE ALTIER

SALLE DES LILAS INC.

Prenez avis que la compagnie «SALLE DES LILAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Thérèse, le 6 mars 1991

71979

Les procureurs de la compagnie,
BRAZEAU, GRÉGOIRE & GAUVREAU

SAUVÉ, MORISSETTE & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «SAUVÉ, MORISSETTE & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 12 mars 1991

72034

Le président,
ALAIN MORISSETTE

SERVICE TRANSITAIRE A1 INC

Prenez avis que la compagnie «SERVICE TRANSITAIRE A1 INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 5 mars 1991

71985

Le président,
ALBERT ADAMS

SOCIÉTÉ MINÈRE JASSYCO INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ MINÈRE JASSYCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-d'Or, le 6 mars 1991

71990

Le procureur de la compagnie,
JASMINE HINSE, notaire

SONDETT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «SONDETT LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1991

72082

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

SPORTS DEBIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «SPORTS DEBIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 mars 1991

71957

Pour la compagnie,
PIERRE GUILBAULT, C.A.

TRANSPORT ANDRÉ BRETON INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT ANDRÉ BRETON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dégelis, le 19 mars 1991

72081

Pour la compagnie,
ANDRÉ BRETON

TRAVERSE LOTBINIÈRE-DESCHAMBAULT FERRY INC.

Prenez avis que la compagnie «TRAVERSE LOTBINIÈRE-DESCHAMBAULT FERRY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lotbinière, le 19 février 1991

71998

Le président,
ROGER LECLERC

VENTES INDUSTRIELLES BOMAG LTÉE BOMAG INDUSTRIAL SALES LTD

Prenez avis que la compagnie «VENTES INDUSTRIELLES BOMAG LTÉE — BOMAG INDUSTRIAL SALES LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

LaSalle, le 1^{er} mars 1991

71988

Le président,
JEAN-GUY MAGNAN

YVON THIBAUT INC.

Montréal, le 11 mars 1991

Prenez avis que la compagnie «YVON THIBAUT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

72001

Pour la compagnie,
MARTIN TURCOTTE

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2923-6197 * LES DISTRIBUTIONS CONTOUR LTÉE	1991 03 06	MM. Desjardins, Ducharme 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal	600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal
2919-8546 ** LES SPÉCIALISTES DE L'ASSURANCE (I.S.) INC.	1991 03 06	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy

L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

2464

Coopératives — Loi sur les**Délivrance des statuts de constitution**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345584	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ET MITIS	91 02 18
345565	COOP DE CABLODISTRIBUTION SAINT-LÉON	91 02 11
345592	COOPÉRATIVE D'HABITATION CHEZ NOUS ET CHEZ SOI	91 02 26
345568	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA POINTE (STE-FOY)	91 02 11
345579	COOPÉRATIVE D'HABITATION L'AVANT-GARDE DE SAINT-HYACINTHE	91 02 11
345589	COOPÉRATIVE D'HABITATION LES VIEUX POSSIBLES (SHERBROOKE)	91 02 25
345571	COOPÉRATIVE D'UTILISATION DE MACHINERIE AGRICOLE DE SAINT-FABIEN	91 02 19
345577	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS « CHAMPNOR »	91 02 11
345561	COOPÉRATIVE DE TRAVAIL EN SERVICES COMMUNAUTAIRES EVERTON	91 02 13
345590	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS DU THÉÂTRE DES SOUVENIRS LYRIQUES	91 02 25
345578	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS EN SERRES DE MAGOG	91 02 12
345575	COOPÉRATIVE DE TRICOTS MONNOIR	91 02 11
345573	COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DE LA FONDERIE DE SHERBROOKE	91 02 11

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345588	COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE TRANSPORT RICHARD	91 02 25
345564	COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE LE TABLEAU NOIR	91 02 11
345570	COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE NATURE EN VRAC	91 02 11
345585	ENTREPRISE COOPÉRATIVE DE LINGUISTIQUE DE L'OUTAOUAIS, ELCO	91 02 19

*Le directeur général du
secteur des coopératives,
MARC JEAN*

2480

Délivrance de statuts de modification d'une coopérative, fédération et confédération

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de modification aux coopératives, fédérations et confédérations suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
260073	ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE CHICOUTIMI	Nouv. dist. jud. Chicoutimi Objets Territoire de recrutement des membres	91 02 26
232181	COOP D'HABITATION DE L'AMITIÉ DE GRANBY	Anc. dénom. soc. COOP D'HABITATION DEMERS	91 02 11
340210	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEUSES-TRAVAILLEURS EN DANSE, DE MONTRÉAL	Nouv. dist. jud. Montréal	91 02 11
345501	LA COOPÉRATIVE LES PRODUCTIONS « VASTE »	Anc. dénom. soc. LA COOPÉRATIVE « LES PRODUCTIONS DUMON-VOISIN »	91 02 26

*Le directeur général du
secteur des coopératives,
MARC JEAN*

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CAROLINE

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CAROLINE » tenue le 14 novembre 1990, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Pierre-Paul Tétreault soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE VICTORIAVILLE

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE VICTORIAVILLE » tenue le 23 octobre 1990, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que madame Lise Verville, messieurs Jean Samson et Jean-Claude Devin soient nommés liquidateurs.

2480

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE « LES FOUFLEURS » DE ST-FÉLICIEN

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE « LES FOUFLEURS » DE ST-FÉLICIEN » tenue le 10 janvier 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que mesdames Cécile Hébert, Suzanne Lambert et monsieur Fernand Laflamme soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'HABITATION DE JONQUIÈRE

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'HABITATION DE JONQUIÈRE » tenue le 11 décembre 1990, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que madame Olive

Langlois et messieurs Yvon Dubé et Raymond Lemieux soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

COOP ÉTUDIANTE DALBE-VIAU

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « COOP ÉTUDIANTE DALBE-VIAU » tenue le 15 janvier 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Georges Duclos soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC » tenue le 11 décembre 1990, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Jacques Roy, Jean-Marie Gagné et Gilles Montplaisir soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

COOPÉRATIVE DE COMMERCE « LA BRISE »

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « COOPÉRATIVE DE COMMERCE « LA BRISE » tenue le 23 novembre 1990, il a été résolu de liquider la

coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que madame Arlette Rouleau soit nommée liquidatrice.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL « AU POINT VIRGULE »

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de COOPÉRATIVE DE TRAVAIL « AU POINT VIRGULE » tenue le 31 juillet 1990, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Jacques Côté soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2480

Curatelle publique — Loi sur la

Avis de qualité

Le soussigné donne avis, conformément à l'article 32 de la Loi sur le Curateur public (1989, c. 54), qu'il est curateur d'office aux successions vacantes ou administrateur provisoire des biens appartenant à:

1° UN ABSENT: NIL

2° Biens trouvés sur le cadavre d'un inconnu ou sur un cadavre non réclamés: NIL

3° Biens situés au Québec dont les propriétaires, les ayants cause ou les héritiers ou successibles sont inconnus ou introuvables:

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Bourassa, Jacques	880367-8	1590, Amherst, appartement 3, Montréal	1990 12 06
Boutin, Jacques	880385-0	479, Humphrey, Sept-îles	inconnue
Côté, Yvan	880396-7	4725, Avenue Ouest, Charlesbourg	1990 07 12
Cousineau, Paul	880366-0	5344, De Lorimier, appartement 1, Montréal	1991 01 01
Crothers, Gérald	880330-6	6350, de Terrebonne, appartement 320, Montréal	1990 08 23
Dupuis & Frères, ex-employés	880365-2		
Fisette, Émile	880399-1	24, Clémenceau, Repentigny	1990 12 29
Gevry, Arthur	880397-5	1880, Sainte-Catherine Est, Montréal	1991 01 27
Giglio, Olimpia	880363-7	3000, Jean-Talon Est, Montréal	1990 08 11
Hemond, Gaston	880388-4	7401, rue Hochelaga, Montréal	1991 01 21
Labelle (Lesy), Georgette	880384-3	250, Bishop Power, appartement 203, LaSalle	1989 02 27
Labelle, Roland	880358-7	141, Castonguay, Saint-Jérôme	1990 10 12
Lafleur, Alexandre	880356-1	3500, Chapleau, Montréal	1991 01 03
Laforge, Rosa-Anna	880391-8	3400, Blankley, appartement 2, Côte-des-Neiges	1991 01 29
Lakos, Sandor (Alexander)	880364-5	43, rue Mill, Portage-du-Fort	inconnue
Larivière, Paul	880362-9	7070, rue Perras, Montréal	1991 01 07
Marcotte, Fabien	880390-0	401, rue Saint-Paul, Québec	1991 01 29

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Murphy, David	880389-2	915, rue Clark, Montréal	1991 01 20
Newsam, Bertha-Elizabeth	880388-4	6116, Côte-Saint-Luc, Montréal	1991 01 07
Ouellette, Jean	880360-3	Adresse inconnue et décédé depuis environ 3 ans	
Précourt, Alice	880390-0	7401, rue Hochelaga, Montréal	1991 01 25
Robb, (Janet & Harvie)	880379-3	inconnue	inconnue
Shilleto, Ruth	880392-6	5105, Côte-Saint-Luc, Montréal	1990 06 27
Simard, Raymond	880368-6	100, Rang Pierre-Drolet, Lac-Bouchette	1989 04 27
Sorley, James (introuvable)	880378-5		
Springing, William Henry	880361-1	4827, Jeanne-Mance, Montréal	inconnue
Veilleux, Paul-Eugène	880398-3	1805, Saint-Hubert, appartement 11, Montréal	1991 01 22
Versignan, Ilaire	880387-6	3639, Saint-Urbain, Montréal	1991 02 09
Vessik, Elmar	880386-8	5600, Décarie, appartement 403, Montréal	1991 01 24

4° Somme d'argent destinées au paiement des intérêts et au remboursement des obligations lorsque ces sommes ne sont pas réclamées dans les 3 ans qui suivent leur échéance:

Brule Destremes, Delvina	880359-5	400, Frontenac, Berthier	1986 03 15
--------------------------	----------	--------------------------	------------

5° Produit d'une police d'assurance sur la vie d'une personne et dont le bénéficiaire est inconnu ou introuvable: NIL

6° Biens délaissés par une personne morale dissoute:

Nom	No dossier	Nom	No dossier
ROBE STYLEBEST INC.		880354-6DAPPER DAN MEN'S WEAR INC.	880355-3
SUDCO CONSTRUCTION INC.	880369-4	LES AUTOS DU LAC ST-JEAN INC.	880370-2
QUÉBEC INDUSTRIES MÉTALLIQUES	880371-0	RESTAURANT LA BELLE MEUNIÈRE	880372-8
LES PANTALONS FAIRMOUNT INC.	880373-6	BIJOUX GIMONT LTÉE	880374-4
BINETTE & FRÈRE LTÉE	880375-1	ARESVILLE GARDENS INC.	880376-9
LES PLACEMENTS MEYO INC.	880380-1	CA-RO CONSTRUCTION INC.	880381-9
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALPINO	880382-7	DANEAU DEVELOPMENT INC.	880383-5
163323 CANADA INC.	880400-7	CLUB LAC BOUCHETTE DE ROBERVAL	880401-5
CHAMPLAIN ALUMINIUM INC.	880402-3		

7° Biens confiés à un administrateur du bien d'autrui et délaissé par lui: NIL

8° Les biens sans maîtres et ceux qui deviennent la propriété de l'État par déshérence ou confiscation définitive:

Jones, Richard	880357-9	122, Chemin Bord de l'eau, Châteauguay	1990 10 30
----------------	----------	--	------------

9° Successions vacantes:

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Ayotte, Gérald	676729-7	572, rue Mercier, Montréal	1990 08 28
Bariteau, Jacques	676736-2	529, Auger, Saint-Amable	1989 09 28
Boivin, Lévis	676733-9	54, 4 ^e Avenue, Épiphanie	1989 09 24
Brouillard, Jean-Paul	676725-5	1620, Ferdinand Després, Terrebonne	1990 04 09
Brousseau, Camille	676734-7	3590, Radin, Jonquière	1990 10 14
Charette, Jocelyn	676735-4	5042, de Jaric, Saint-Léonard	1989 08 09
Corbin, Adrien	676732-1	74, rue Fusey, appartement 2, Cap-de-la-Madeleine	1990 01 16
Deslongchamps, Henri	676718-0	5775, 8 ^e Avenue, Rosemont	1990 04 29
Drew, John Joseph	676730-5	529, 45 ^e Avenue, LaSalle	1990 06 04
Gariépy, Jean	676737-0	8022, Saint-Gérard, Montréal	1987 01 28
Labilloy, Martin	676731-3	Nouvelle, comté de Bonaventure, QC	1990 03 20

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Paquin, Jeanne	676723-0	639, de l'Épée, appartement 12, Outremont	1990 01 28
Parent, Gustave	676726-3	3967, Sainte-Catherine Est, Montréal	1990 04 06
Poitras, Rebecca	676721-4	7368, Shaughnessy, appartement 3, Montréal	1990 05 06
Rolland-de-Marco, Annette	676722-2	540, ave Létourneaux, appartement 2, Montréal	1989 10 04
Savary, Léa	676728-9	3075, Laforest, appartement 519, Sainte-Foy	1990 07 10
Tomassoni, Gionvanni (John)	676738-8	1884, de Biencourt, Montréal	1990 05 23
Turcotte-Renaud, Raymonde	676727-1	95, rue Leclerc, Québec	1990 07 02

Le soussigné recevra à l'adresse ci-dessous, le paiement de toutes dettes envers les successions ou personnes énumérées ci-haut et la preuve de toute réclamation contre elle:

Le curateur public du Québec,
 monsieur René Chartrand
 et autres juridictions
 Tour de la Place-Victoria, 6^e étage
 800, Square Victoria, C.P. 51
 Montréal, Québec
 H4Z 1J6

72060

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROVEST VI PETROVEST VI LIMITED PARTNERSHIP	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLOITATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST VI PETROVEST VI EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED	1991 02 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDÉO CUBE VIII	1552, 50ÈME RUE SHAWINIGAN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 03 05

*Le protonotaire adjoint
 de la Cour supérieure, district
 judiciaire de Montréal,
 CLAUDE LEBEAU*

2475

Changement de la raison sociale

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé sa raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement de la déclaration de changement
PLACE BOUCHERVILLE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	LES PLACEMENTS ESSAGAL SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 02 20

*Le protonotaire adjoint,
district de Saint-François,
SOPHIE PROVENCHER*

2453

Changement de l'époque où la société doit se terminer

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Époque où se terminera la société	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SHARKY	2008 12 31	1991 03 07

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2476

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
GESTOLEX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	800, carré Victoria, Tour de la bourse, bureau 4300, Montréal, QC, H4Z 1H1	1991 03 05
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDÉO CUBE VIII	1717, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 250, Chomedey, Laval, QC, H7S 1N2	

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2479

Changement du lieu de l'établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'endroit du lieu de son établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement de la déclaration de changement
PLACE BOUCHERVILLE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	3000, boulevard Industriel, Sherbrooke, QC, J1L 1V8	1991 02 20

*Le protonotaire adjoint,
district de Saint-François,
SOPHIE PROVENCHER*

2454

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE Q-VEST 1989 Q-VEST 1989 MINING AND COMPANY, LIMITED	1989 12 22	800, boulevard René- Lévesque Ouest, bureau 1525, Montréal, QC, H3B 1X9	1991 03 05
PLACEMENTS SÉLECTE D'ÉGYPTE III, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EGYPTIAN SELECT INVESTMENTS III AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1989 12 27	1135, côte du Front, Montebello, QC, J0V 1L0	1991 03 08

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2477

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DRACULA DRACULA AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1988 12 20	1001, boulevard de Maisonnette Ouest, bureau 1400, Montréal, QC, H3A 3C8	1991 03 11
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FLASH-TOUR	1988 12 28	406 A, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8	1991 03 07

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
GESTIONS A.B.L., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 11	575, avenue Rockland, Outremont, Montréal, QC, H2V 2Z4	1991 03 05

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2477

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BECOMERCAR	1982 01 28 et modifiée le 1986 06 05	80, Hôtel-de-ville, Durham-Sud, QC, J0H 2C0	1991 03 13

*Le protonotaire de la Cour supérieure
district de Drummond,
RICHARD SAUVÉ*

2469

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 03 07	501, Voie d'accès nord, Autoroute 40, Pointe-du-Lac, QC

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Trois-Rivières,
RAYMOND CÔTÉ*

2473

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BIOPHAR	1991 02 26	1604, avenue des Pins Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3G 1B4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE UNION IV UNION IV MINING EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED	1991 02 27	5250, boulevard Décarie, 7 ^e étage, Montréal, QC, H3X 3Z6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN HOPE MINES 1991	1991 02 28	1155, boulevard René- Lévesque Ouest, bureau 2650, Montréal, QC, H3B 4S5
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HEART-IN-FORM	1991 03 08	777, rue de la Commune Ouest, bureau 401, Montréal, QC, H3C 1Y1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CINQ CENT CINQ	1991 02 25	505, rue Cardinal, Laval, QC,
CONDOMINIUMS LE RIVE GAUCHE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 02 28	8000, avenue Jean-Bourdon, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIERE FWE	1991 02 28	625, boulevard René- Lévesque Ouest, bureau 800, Montréal, QC, H3B 1R2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIERE YORBEAU 1991 1991 YORBEAU MINES AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1991 03 01	1155, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC, H3B 3T1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE R. & A. SCOTT MADISON	1991 03 05	256, Saint-Louis, Longueuil, QC, J4R 2L6
RÉSIDENCES LE FLEURALIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 03 04	6880, boulevard Gouin Est, Montréal-Nord, QC, H1G 6L8
SOCIÉTÉ DE GESTION DU BIEF (MONTRÉAL 1991), SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 03 05	1115, rue Laurier Ouest, Outremont, QC, H2V 2L3

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SYSTÈMES MÉTÉORE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE METEOR SYSTEMS AND COMPANY, LIMITED	1991 02 25	454, avenue Ballantyne Nord, Montréal-Ouest, QC, H4X 2C9

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2474

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VIDÉO CUBE VIII	VIDÉO CUBE INTERNATIONAL INC.	2531-2406 QUÉBEC INC.	1991 03 05

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2478

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DRACULA DRACULA AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	CAN-AM FILM MANAGEMENT CORPORATION	ABRAMS CONSULTANTS INC.	1991 03 01
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROVEST VI PETROVEST VI LIMITED PARTNERSHIP	GESTION PETROVEST VI INC. PETROVEST MANAGEMENT VI INC.	112040 CANADA INC.	1991 02 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE VAL-BELAIR PLACE VAL-BELAIR AND COMPANY LIMITED	LES GESTIONS KAPNOR INC. KAPNOR MANAGEMENT INC.	150067 CANADA INC.	1991 03 05

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SHARKY	SOGECE INC.	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATO-GRAPHIQUE (R.G.) INC.	1991 03 07

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2478

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
LES APPARTEMENTS MONTBEILLARD (PHASE LL), SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	651, rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac, QC, G0X 1Z0	1991 02 14
LE 5705 DES FORGES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	5705, boulevard des Forges, Trois-Rivières, QC	1991 03 14

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Trois-Rivières,
RAYMOND CÔTÉ*

2472

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES, INC.

Avis est donné que la corporation « SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC. », constituée le 1986 08 22 en vertu de la Loi sur les assurances et de la Loi sur les compagnies, a modifié le nombre de ses administrateurs comme suit: minimum 7, maximum 11, et ce, en vertu de l'article 54 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2419-5885*

2470

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Ville de Joliette

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 14 mars 1991, le règlement numéro 926 de la ville de Joliette, tel que modifié, décrétant l'annexion à cette municipalité d'une partie du territoire de la municipalité du village de Saint-Pierre.

Le conseil de la ville de Joliette a, par la résolution numéro G9000-08-36-000, accepté la modification.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 23 mai 1990. Cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis conformément à l'article 30 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), qu'à la suite de cette annexion, la population de la ville de Joliette est établie à 17 700 habitants et celle de la municipalité du village de Saint-Pierre à 410 habitants.

2467

Le ministre des affaires municipales,
CLAUDE RYAN

**DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE
DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE
SAINT-PIERRE ET ANNEXÉ À LA VILLE DE JOLIETTE,
DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
JOLIETTE**

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Saint-Pierre, dans la municipalité régionale de comté de Joliette, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Paul les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 413; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: partie de la ligne séparative des lots 413 et 415 jusqu'au côté nord de l'emprise de la route numéro 343 (route de contournement de Joliette); vers l'ouest, le côté nord de l'emprise de ladite route jusqu'à la ligne nord-ouest du lot 413; partie de ladite ligne nord-ouest en allant vers le sud-ouest sur une distance de cinq cent quatre-vingt-seize mètres et cinquante-quatre centièmes (596,54 m); dans les lots 413, 415, 418, 419, 420, 421 et 422, une ligne droite en allant vers le sud-est jusqu'à un point situé sur la ligne sud-est du lot 422, au sud-ouest et à une distance de six cent soixante-quatorze mètres et cinquante centièmes (674,50 m) du coin sud du lot 422-11, distance mesurée suivant ladite ligne sud-est; partie de la ligne sud-est du lot 422 en allant vers le nord-est jusqu'au coin sud dudit lot 422-11; en suivant les limites actuelles de la ville de Joliette, la ligne sud-ouest du lot 422-11; partie de la ligne nord-ouest du lot 422 en allant vers le sud-ouest jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest des lots 421-110 à 421-116, cette ligne nord-ouest mesurant trois cent vingt-neuf mètres et soixante-neuf centièmes (329,69 m); ledit prolongement et la ligne sud-ouest des lots 421-116 en rétrogradant à 421-110, 420-161 en rétrogradant à 420-157, 512 en rétrogradant à 504, 418-64, 418-63, 418-62, 418-61, 418-40, 418-39, 418-38 et 418-37; enfin, partie de la ligne sud-est, la ligne nord-est et partie de la ligne nord-ouest du lot 415 jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la ville de Joliette.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 23 mai 1990

Préparée par GILLES CLOUTIER, arpenteur-géomètre

Industrie, Commerce et Technologie

CHAUSSURES RENAISSANCE INC.

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 11 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise l'admission du public le dimanche entre 8 h et 17 h dans l'établissement commercial suivant: Entrepôt de chaussures Charles David, situé au 7900, Devonshire à villé Mont-Royal.

Québec, le 6 mars 1991

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

2466

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et ce, pour la période du 1^{er} mars 1991 au 29 février 1992 inclusive-ment.

Québec, le 27 février 1991

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

2466

Salon de la femme de Québec
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'à l'occasion du Salon de la femme de Québec, qui se tiendra au Parc de l'Exposition provinciale, du 6 au 10 mars 1991, et, conformément à l'article 14 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, il autorise les établissements commerciaux qui prendront part à ce salon à admettre le public de 12 h à 22 h 30 les 6, 7, 8 et 9 mars 1991 et de 11 h à 18 h, le dimanche 10 mars 1991.

Québec, le 5 mars 1991

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

2466

Salon Kinsmen 1991
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'à l'occasion du Salon Kinsmen 1991 qui se tiendra au Colisée des Bois-Francs de Victoriaville du 16 au 19 mai 1991 et conformément à l'article 14 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, il autorise les établissements commerciaux qui prendront part à ce salon à admettre le public de 18 h 00 à 23 h 00 les 16 et 17 mai 1991, de 12 h 00 à 23 h 00 le samedi 18 mai 1991 et de 12 h 00 à 17 h 00 le dimanche 19 mai 1991.

Québec, le 22 février 1991

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

2466

Super Salon de l'Alimentation
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'à l'occasion du Super Salon de l'Alimentation qui se tiendra à la Place Bonaventure de Montréal du 21 au 23 avril 1991 et conformément à l'article 14 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, il autorise les établissements commerciaux qui prendront part à ce salon à admettre le public le dimanche 21 avril 1991 de 10 h 00 à 18 h 00, le lundi 22 avril 1991 de 10 h 00 à 19 h 00 et le mardi 23 avril 1991 de 10 h 00 à 17 h 00.

Québec, le 22 février 1991

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

2466

Ville de Beupré
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la Ville de Beupré et ce, pour la période du 1^{er} mars 1991 au 29 février 1992 inclusivement.

Québec, le 27 février 1991

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

2466

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (4) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçon routier ayant fait l'objet d'un protocole d'entente entre le ministère et les corporations municipales ».

Circonscription électorale de Ungava:

Dans la municipalité de Chapais, ville:

Région 02, district 99 (protocole d'entente no: 2176)

Section de la route 113 vis-à-vis des lots 8-275, 8-277, 8-278, 8-279 et bloc 8 N.S., canton de Lévy, sur une longueur approximative de 648 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

*Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS*

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (4) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçon routier ayant fait l'objet d'un protocole d'entente entre le ministère et les corporations municipales ».

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité de Saint-Antoine, paroisse:

Région 0-1, district 08 (protocole d'entente no: 2256)

Section du chemin du premier rang vis-à-vis des lots 6B et 6C parties et subdivisions, 7A partie, 23 et 24 rang sud-ouest sur une longueur approximative de 1,1 kilomètre.

Québec, le 12 mars 1991

*Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS*

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (3) de la directive ministérielle à cet effet: « En milieu rural, chemins municipaux d'intérêt strictement local (sans habitation riveraine à caractère permanent et sans vocation de transit) ».

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Pohénégamook, ville:

Région 01, district 10

Section de la route de Pohénégamook (quartier Saint-Éleuthère) vis-à-vis des lots 31 et 32 sur une longueur approximative de 295 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

*Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS*

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Beauce-Sud:

Dans la municipalité de Aubert-Gallion s.d.:

Région 3-2, district 23

Sections du chemin du Bas-de-la-Paroisse vis-à-vis des lots 19, 22, 23 pte, 16 pte, 11, 12, 14, 15 pte, 1 pte et 2 pte sur une longueur approximative de 805 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

*Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS*

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Beauce-Nord:

Dans la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome, ville:

Région 3-2, district 15

Section du chemin de la Rivière (Bas Terrebonne) de l'intersection du chemin Vanier en direction est jusqu'à l'intersection de la rue du Trappeur vis-à-vis des lots 29 et 30 sur une longueur approximative de 143 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

*Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS*

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Ungava:

Dans la municipalité de Chapais, ville:

Région 02, district 99

Section de la route 113 vis-à-vis des lots 1-363, 1-502, 1-600, bloc 1, canton de Lévy sur une longueur approximative de 70 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451 *Le ministre délégué aux Transports,*
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Bellechasse:

Dans la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, paroisse:

Région 3-2, district 15

Section du rang Ville-Marie partie, à partir (fin du pavage) sur le rang Ville-Marie jusqu'à l'intersection du chemin des Pins vis-à-vis des lots 6a, 6b, 7a, 7b, 8, 9, 10, 11 rang X Nord-Ouest et lots 7, 8, 9, A, 10, 11, 12, rang XI Nord-Ouest sur une longueur approximative de 1,1 kilomètre.

Québec, le 12 mars 1991

2451 *Le ministre délégué aux Transports,*
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Bellechasse:

Dans la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, paroisse:

Région 3-2, district 15

Section de la route Saint-Antonin, de l'intersection du rang Ville-Marie en direction du 1^{er} rang Mailloux à Saint-Philémon, vis-à-vis des lots A, 10 et 11 rang XI Nord-Ouest et le lot 1 rang I sur une longueur approximative de 2,4 kilomètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451 *Le ministre délégué aux Transports,*
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Sainte-Christine, paroisse:

Région 3-1, district 29

Section de l'ancienne route appelée chemin du Roi vis-à-vis des lots 592, 593 et 569 sur une longueur approximative de 221 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451 *Le ministre délégué aux Transports,*
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Dubuc:

Dans la municipalité de Saint-Fulgence s.d.:

Région 02, district 94

Section du rang Saint-Joseph vis-à-vis la partie du lot 12A rang VI, canton de Tremblay, sur une longueur approximative de 366 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451 *Le ministre délégué aux Transports,*
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Chauveau:

Dans la municipalité de Fossambault-sur-le-Lac, ville:

Région 3-1, district 29

Section de l'ancienne route du Lac Saint-Joseph vis-à-vis des lots 689-690 (subdivision 887) sur une longueur approximative de 222 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451 *Le ministre délégué aux Transports,*
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Beauce-Sud:

Dans la municipalité de Saint-Georges-Est, paroisse:

Région 3-2, district 23

Section de la route 204 vis-à-vis des lots P-638 et P-639 sur une longueur approximative de 875 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Packington, paroisse:

Région 01, district 08

Sections de la route des Étroits vis-à-vis:

Rang VIII Parcelles A, B, C, D, E, F lot 28A
Parcelles G et H lot 29

Rang VII Parcelles J et K lot 30
Parcelles M, N, P, Q lot 31
Parcelles R, S, T lot 32
Parcelle V lot 33

Rang VI Parcelles V et W lot 34
Parcelles X et Y lot 35
Parcelles Z, AA, BB lot 36
Parcelles CC, DD, EE lot 35

sur une longueur totale approximative de 3,4 kilomètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Lotbinière:

Dans la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage s.d.:
Région 3-2, district 28

Section du chemin rang Saint-Jacques Nord vis-à-vis des lots 336 et 256 sur une longueur approximative de 113 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Deschambault, village:
Région 3-1, district 29

Section de la route 363, au nord-est du nouveau chemin, vis-à-vis des lots 136 et 137 sur une longueur approximative de 125 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Dubuc:

Dans la municipalité de Laterrière s.d.:

Région 02, district 94

Section du chemin du Plateau Sud vis-à-vis des lots 378 et 378-1-2 pties rang II. Sud-Ouest, paroisse Saint-Adolphe, sur une longueur approximative de 100 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Chandler, ville:

Région 01, district 02

Section de la route 132 vis-à-vis du lot 76-6-2 ptie, rang I, sur une longueur approximative de 32 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Dubuc:

Dans la municipalité de Laterrière s.d.:

Région 02, district 94

Section du chemin du Plateau Nord, intersection de la route 170, vis-à-vis du lot 377 Ptie rang II S.O., paroisse Saint-Alphonse, sur une longueur approximative de 67 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

2451

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Beauce-Nord:

Dans la municipalité de Sainte-Marie, ville:

Région 3-2, district 23

Section du chemin Saint-Gabriel (Côte Saint-Rosto) partie de l'ancien chemin Saint-Gabriel au nord-est du chemin Saint-Gabriel actuel et situé de chaque côté de la rivière Chassé, vis-à-vis des lots 662, 657 ptie (659 partie, 663 partie rivière Chassé) sur une longueur approximative de 457 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Lac Saint-Jean:

Dans la municipalité de Saint-Bruno, s.d.:
Région 02, district 93

Section de l'ancienne route du rang IV vis-à-vis du lot partie 25 rang IV, canton de Labarre, sur une longueur approximative de 105 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Rivière-Ouelle s.d.:
Région 01, district 10

Section du chemin Haut de la Rivière vis-à-vis des lots 617, 676, 683, 684 et 615 sur une longueur approximative de 325 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Deschambault, village:
Région 3-1, district 29

Section du Deuxième Rang, au nord-ouest du nouveau chemin, vis-à-vis des lots 249, 250, 253 et 255 sur une longueur approximative de 160 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Bellechasse:

Dans la municipalité de Saint-Luc, paroisse:
Région 3-2, district 22

Sections du 8^e et 9^e Rangs vis-à-vis des lots P-883, P-914, 884 et 915 sur une longueur approximative de 229 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Saint-Basile, paroisse:
Région 3-1, district 29

Section du rang Sainte-Angélique vis-à-vis des lots 228, 236, 237, 238, 239 et 240 sur une longueur approximative de 497 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Gaspé, ville (Saint-Majorique):
Région 01, district 02

Section de l'ancienne route 197 vis-à-vis du lot 54 A-7 rang I, canton de Baie de Gaspé Nord, d'une longueur approximative de 460 mètres.

Québec, le 12 mars 1991

Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS

2451

Nominations

Il a plu au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., de nommer les personnes suivantes comme aides de camp, pendant la durée de son mandat: aides de camp honoraires, lieutenant-colonel Johanne Leclerc, CD, major Michel Berthiaume, CD, major Carmen Hamel, CD, major Brigitte Beaulieu, capitaine Joel Paquette, capitaine Stéphane Bourgon, lieutenant de marine René Prince.

Québec, le 28 février 1991

Le chef de cabinet,
MARK E. POIRIER, lieutenant-colonel

2455

Office des professions du Québec

Avis de révocation de permis

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline du Barreau du Québec a révoqué le permis de monsieur Laurent Taschereau, en vertu d'une décision rendue le 14 janvier 1991.

Le président de l'Office
des professions du Québec,

72020

THOMAS J. MULCAIR

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de siège social (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de siège social de chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Nouvelle adresse du siège social	Date de constitution
1323-9272 L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES	4378, rue Pierre-de-Coubertin, Montréal	1970 03 23
2312-1874 SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE COMMISSIONS SCOLAIRES DU BAS ST-LAURENT	193, boulevard Dion, appartement 6, Matane	1985 11 02

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

2468

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Divers

Communauté régionale de l'Outaouais

Entrée en vigueur d'un décret concernant la révision de zone agricole

Prenez avis, conformément aux dispositions des articles 69.3 et 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1), que le gouvernement du Québec a approuvé en date du 13 mars 1991, par le décret numéro 304-91, les plans concernant la révision de la zone agricole des corporations municipales membres de la communauté régionale de l'Outaouais.

Ce décret entre en vigueur à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Les plans ainsi approuvés et les corporations municipales visées sont les suivants:

Plans

8.0-78110
8.0-75410
8.0-79700
8.0-78140
8.0-79600
8.0-79300 *
8.0-75415
8.0-78170
8.0-75405
8.0-75450
8.0-80120
8.0-75420

Corporations municipales

Aylmer (V)
Buckingham (V)
Cantley (SD)
Chelsea (SD)
Gatineau (V)
Hull (V)
L'Ange-Gardien (SD)
La Pêche (SD)
Masson (V)
Notre-Dame-de-la-Salette (SD)
Pontiac (SD)
Val-des-Monts (SD)

Québec, le 18 mars 1991

Le président,
JEAN PROTEAU

* municipalité dont la zone agricole ne retient aucun lot
2471

Renseignement sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1853-0725 ALLIANCE AUTOCHTONE RÉGION 03 INC.	1991 02 14	Aucune
1847-8792 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES CHALETS DU LAC GOTH INC.	1991 02 26	Aucune
1840-3634 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LORRAINE INC.	1991 02 21	Aucune
1639-0346 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE SOINS ESTHÉTIQUES (A.Q.P.S.E.) INC.	1991 02 12	Aucune
1252-5853 CENTRE D'ÉTUDES DES RÉFORMES SOCIALES DE QUÉBEC INC.	1991 02 14	Aucune
1844-2848 LE CLUB CYCLOTOURISTE DES RAILLEURS INC.	1991 02 12	Aucune
1474-2944 LE CLUB OPTIMISTE STE-JULIENNE INC.	1991 02 14	Aucune
1858-2205 LES ENTREPRISES GALAKER INC.	1991 02 21	Aucune
1853-7282 GESTION AHUNTSIC LTÉE	1991 02 26	Aucune

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

TOYOTA CREDIT CANADA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la ministre déléguée aux Finances a accordé le 7^e jour de février 1991 un permis à TOYOTA CREDIT CANADA INC. en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements. L'adresse du bureau principal de la corporation au Québec est au 800, place Victoria, Montréal, H4Z 1C2, district judiciaire de Montréal. L'agent principal de la corporation aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est Me Pierre de Grandpré, 800, place Victoria, 25^e étage, Montréal, H4Z 1C2.

Montréal, le 6 mars 1991

Les procureurs,
DE GRANDPRÉ, GODIN

71870-12-4

Syndicats professionnels — Loi sur les

FRATERNITÉ DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DU MARCHÉ LACHANCE (BSQ) INC.

La formation d'une association sous le nom de « FRATERNITÉ DES EMPLOYÉS & EMPLOYÉES DU MARCHÉ LACHANCE (BSQ) INC. » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1991 03 08.

Le siège social de l'association est au 7705, boulevard Gouin Est, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2851-4792

72056

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE LA BAIE DES CHALEURS

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE LA BAIE DES CHALEURS » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts écono-

miques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1991 03 07.

Le siège social de l'association est au 186, route Henry, Bonaventure, district judiciaire de Bonaventure.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2843-9370*

72057

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000233-898
S. 350-18-000002-916

LA CAISSE POPULAIRE LAC ETCHEMIN, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, 223, 2^e Avenue, Lac-Étchemin, G0R 1S0, partie demanderesse, contre **RÉJEANNE BISSON**, domiciliée et résidant au 53, rue Saint-Onésime, Lévis, G6V 5Z3, et **FLORIAN GAGNÉ**, domicilié et résidant au 53, rue Saint-Onésime, Lévis, G6V 5Z3, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Dorchester, mis en cause.

« Un emplacement sis et situé à Sainte-Germaine-Station, comté de Dorchester, connu et désigné comme étant la subdivision numéro onze du lot originaire numéro deux cent six (206-11), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester; avec les bâtisses y érigées, dont la maison à logements portant le numéro d'immeuble 66, rue Principale, circonstances et dépendances. Sauf et à distraire dudit emplacement une certaine parcelle de terrain vendue par monsieur Eudore Poulin à la corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin, comté de Dorchester, suivant acte reçu devant Jules Fortin, notaire, le 29 juillet 1977, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 11 novembre 1977, sous le numéro 170797. Cette lisière de terrain à distraire contient en superficie cent dix pieds carrés (110 pi²), équivalant à dix mètres carrés et vingt-trois centièmes (10,23 m²) et mesure soixante-trois pieds (63 pi) de largeur, équivalant à dix-neuf mètres et vingt centièmes (19,20 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par une profondeur de un pied (1 pi), équivalant à trente centièmes de mètre (0,30 m) dans sa ligne nord-ouest, et une profondeur de deux pieds et cinq dixièmes (2,5 pi), équivalant à soixante-seize centièmes de mètre (0,76 m) dans sa ligne sud-est. Ladite lisière de terrain est bornée en front, vers le sud-ouest, par le chemin public dit route numéro 277 ou rue principale du village, vers le sud-est par le lot 206-12, propriété de dame Marie-Ange Beaudoin-Fortin, vers le nord-est par le résidu de l'emplacement présentement hypothéqué, et vers le nord-ouest par le lot 206-37 (rue de la Chapelle). Sauf et à distraire encore dudit emplacement (206-11) les redivisions numéros un et deux de ladite

subdivision numéro onze du lot originaire numéro deux cent six (206-11-1 et 206-11-2), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, redivisions numéros 1 et 2 qui ont été déposées bien après l'acquisition par Eudore Poulin dudit lot 206-11 et qui ont été cédées ultérieurement à la corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin, comté de Dorchester, suivant acte reçu devant Jules Fortin, notaire, le 11 octobre 1977, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 11 novembre 1977, sous le numéro 170785. »

La mise à prix est fixée à 17 189,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le **PREMIER** jour de **MAI** 1991 à **ONZE** heures.

*Le shérif adjoint,
DENYSE B. LESSARD*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 5 mars 1991

72009

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001467-915
550-05-000749-898

CENTRAL GUARANTY TRUST, partie demanderesse, contre **CLEMENTS OTTENBRUCH**, partie défenderesse.

Désignation

« Immeuble 1: un immeuble situé à Aylmer, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire vingt-six (lot 26-91) dans le rang Six (rg 6), canton de Hull, division d'enregistrement de Gatineau; avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances.

Immeuble 2: un immeuble situé à Aylmer, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot quatre-vingt-dix de la subdivision officielle du lot originaire vingt-six (lot 26-90) dans le rang Six (rg 6), canton de Hull, division d'enregistrement de Gatineau; avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de quatre mille neuf cent soixante et onze dollars et cinquante cents (4 971,50 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, le SEIZIÈME jour de MAI 1991 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 15 mars 1991

72010

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001473-913
550-05-000405-889

ROGER BERTRAND, partie demanderesse, contre **YVES DAIGLE**, partie défenderesse.

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire numéro soixante-neuf (lot 69), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Cinq (rg V), du canton de Hull, division d'enregistrement de Hull, province de Québec; avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances, et portant les numéros d'immeuble 733 et 735, boulevard Saint-Joseph en la ville de Hull, province de Québec. Tel que le tout se trouve présentement avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ou pouvant affecter ledit immeuble. Le lot ci-dessus mentionné remplace les lots dix et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (5-10 et 5-11), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Cinq (V) du canton de Hull.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cent soixante-huit mille six cent soixante-dix dollars (168 670,00 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 170, rue Hôtel-de-Ville, salle 1.380 le HUITIÈME jour de MAI 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 15 mars 1991

72011

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-04-003900-827
505-18-000009-910

CRISPINO ADRAGNA, domicilié et résidant au 589, rue Louise à Longueuil, province de Québec, partie demanderesse-saisie, contre **MARIA SPAGNUOLO**, domiciliée et résidant au

8841, boulevard Galeries-d'Anjou à Anjou, province de Québec, partie défenderesse-saisissante, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Louise à Longueuil, connu et désigné comme étant:

a) la subdivision trois cent quinze du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-315) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil;

b) la resubdivision numéro un de la subdivision numéro trois cent seize du lot originaire quatre-vingt-onze (91-316-1) du même cadastre officiel.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros d'immeuble 585, 587 et 589, rue Louise, cité de Longueuil. »

La mise à prix est fixée à 41 737,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le QUATORZIÈME jour de MAI 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 13 mars 1991

72013

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010398-905

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1981, avenue McGill College, 16^e étage, Montréal, partie demanderesse, contre **2423-4593 QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 6595, Mackle Road, chambre 522, Côte-Saint-Luc, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

Un immeuble ayant front sur le côté nord de la Première Avenue en la ville de Verdun, connu et désigné comme étant composé:

a) du lot numéro quatre cent quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-neuf (4669-480), aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, étant de figure rectangulaire, borné vers le sud par le lot 4669-499 (rue), faisant partie de la Première avenue, vers l'ouest par la partie est du lot 4669-481, vers le nord par le lot 4669-494-21 et vers l'est par le lot 4669-479; mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) (soit 7,62 m) de largeur par une profondeur de soixante-dix pieds (70 pi) (soit 21,34 m); contenant en superficie mille sept cent cinquante pieds carrés (1 750 pi²) (soit 162,6 m²), mesures anglaises;

b) du lot numéro vingt et un de la resubdivision du lot numéro quatre cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-neuf (4669-494-21), cadastre susdit, étant de figure rectangulaire, borné vers le sud par le lot 4669-480, vers l'ouest par la partie est du lot 4669-494-22, vers le nord par le lot 4447-7 et vers l'est par le lot 4669-494-20; mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) (soit 7,62 m) de largeur par une profondeur de quinze pieds (15 pi) (soit 4,57 m); contenant en superficie trois cent soixante-quinze pieds carrés (375 pi²) (soit 34,8 m²), mesures anglaises;

c) du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille quatre cent quarante-sept (4447-7), cadastre susdit; étant de figure rectangulaire, borné vers le sud par le lot 4669-494-21, vers l'ouest par le lot 4447-6, vers le nord par une partie du lot 4447 et vers l'est par le lot 4447-8, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) (soit 7,62 m) de largeur par une profondeur de vingt-cinq pieds (25 pi) (soit 7,62 m); contenant en superficie six cent vingt-cinq pieds carrés (625 pi²) (soit 58,1 m²), mesures anglaises;

d) du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille quatre cent quarante-sept (4447-6), cadastre susdit; étant de figure rectangulaire, borné vers le sud par la partie est du lot 4669-494-22, vers l'ouest par la partie est du lot 4446-8, vers le nord par une partie du lot 4447 et vers l'est par le lot 4447-7; mesurant cinq pieds (5 pi) (soit 1,52 m) de largeur par une profondeur de vingt-cinq pieds (25 pi) (soit 7,62 m); contenant en superficie cent vingt-cinq pieds carrés (125 pi²) (soit 11,6 m²), mesures anglaises;

e) de la partie est du lot numéro quatre cent quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-neuf (4669-ptie E. 481), cadastre susdit; étant de figure rectangulaire, bornée vers le sud par le lot 4669-499 (rue), faisant partie de la Première Avenue, vers l'ouest par la partie ouest dudit lot 4669-481, vers le nord par la partie est du lot 4669-494-22 et vers l'est par le lot 4669-480; mesurant douze pieds et cinquante centièmes de pied (12,50 pi) (soit 3,81 m) de largeur par une profondeur de soixante-dix pieds (70 pi) (soit 21,34 m); contenant en superficie huit cent soixante-quinze pieds carrés (875 pi²) (soit 81,3 m²), mesures anglaises;

f) de la partie est du lot numéro vingt-deux de la resubdivision du lot numéro quatre cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-neuf (4669-494-ptie E. 22), cadastre susdit; étant de figure rectangulaire, bornée vers le sud par la partie est du lot 4669-481, vers l'ouest par la partie ouest dudit lot 4669-494-22, vers le nord par le lot 4447-6 et la partie est du lot 4446-8 et vers l'est par le lot 4669-494-21; mesurant douze pieds et cinquante centièmes de pied (12,50 pi) (soit 3,81 m) de largeur par une profondeur de quinze pieds (15 pi) (soit 4,57 m); contenant en superficie cent quatre-vingt-sept pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (187,5 pi²) (soit 17,4 m²), mesures anglaises;

g) de la partie est du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille quatre cent quarante-six (4446-ptie E. 8), cadastre susdit; étant de figure rectangulaire, bornée vers le sud par la partie est du lot 4669-494-22, vers l'ouest par la partie ouest dudit lot 4446-8, vers le nord par une partie du lot 4446 et vers l'est par le lot 4447-6, mesurant sept pieds et cinquante centièmes de pied (7,50 pi) (soit 2,29 m) de largeur par une profondeur de vingt-cinq pieds (25 pi) (soit 7,62 m); contenant en superficie cent quatre-vingt-sept pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (187,5 pi²), soit (17,4 m²), mesures anglaises.

Avec une bâtisse dessus érigée et portant les numéros 401 à 411 de ladite Première Avenue, Verdun, dont le mur est est mitoyen, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et notamment sujet à une servitude réciproque de vues avec l'immeuble voisin au nord-ouest, le tout tel que créé dans l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1187073.

La mise à prix est fixée à 54 528,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le DEUXIÈME jour de MAI 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 mars 1991

72062

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
No 500-02-006919-901

JULIA RAZU, partie demanderesse, contre **JEAN PAPAKOS-TAS** et **IRENE STAMATOULIS**, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

Rôle ville de Laval (046-27046)

« Un emplacement ayant front sur la rue Élie en la ville de Laval, quartier Fabreville, mesurant soixante-deux pieds (62 pi) de largeur en front par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds et un dixième de pied (99,1 pi) d'un côté au nord-est, et de cent pieds et six dixièmes de pied (100,6 pi) au sud-ouest de l'autre côté et composé de:

A) la partie sud-ouest de la subdivision trois cent vingt-cinq du lot deux cent vingt-huit (228-ptie S.-O. 325), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur en front, le long de la rue Élie, quatre-vingt-dix-neuf pieds et un dixième de pied (99,1 pi) au nord-est d'un côté et cent pieds et trois dixièmes de pied (100,3 pi) au sud-ouest de l'autre côté et borné comme suit: en front, au nord-ouest, par la rue Élie; à l'arrière, au sud-est, partie par la subdivision 316 dudit lot 228 et le lot 228-470; d'un côté, au nord-est, par le résidu de ladite subdivision 325; et de l'autre côté, au sud-ouest, par la partie ci-après décrite de la subdivision 326 dudit lot 228;

B) la partie nord-est de la subdivision trois cent vingt-six du lot deux cent vingt-huit (228-ptie N.-E. 326), auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, mesurant douze pieds de largeur (12 pi) en front le long de la rue Élie, par une profondeur de cent pieds et trois dixièmes de pied (100,3 pi)

d'un côté au nord-est, et de cent pieds et six dixièmes de pied (100,6 pi) de l'autre côté au sud-ouest et borné comme suit: en front, au nord-ouest, par la rue Élie; à l'arrière, au sud-ouest, par le lot 228-470; d'un côté, au nord est, par la partie ci-dessus décrite de ladite subdivision 325 dudit lot 228; et de l'autre côté, au sud-ouest, par le résidu de la susdite subdivision 326 dudit lot 228.

Toutes les mesures sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro 310 de la rue Élie, Fabreville, ville de Laval.

Avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Canada en vertu de l'acte enregistré à Laval, sous le numéro 168476. »

La mise à prix est fixée à 20 050,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le SIXIÈME jour de MAI 1991 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 mars 1991

72064

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011987-904

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant une succursale au 1, place Ville-Marie, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre 2732-6461 QUÉBEC INC., compagnie légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 284, carré Saint-Louis, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé sur le coin sud-ouest du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sauriol en la ville de Montréal, mesurant soixante-deux pieds et cinq dixièmes de pied (62,5 pi) de largeur sur cent quarante-six pieds (146 pi) de profondeur et connu et désigné comme étant composé:

a) des subdivisions cent quatre-vingt-quatorze et cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-deux (262-194 et 195), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, mesurant chacune vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur cent quarante-dix pieds (146 pi) de profondeur; et

b) d'une partie de la subdivision cent quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-deux (262-pie 193), aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant douze pieds et cinq dixièmes de pied (12,5 pi) de largeur sur cent quarante-six pieds (146 pi) de profondeur et

bornée comme suit: au sud-est par le résidu de ladite subdivision cent quatre-vingt-treize, au sud-ouest par une partie de la subdivision cent quatre-vingt-seize dudit lot deux cent soixante-deux (ruelle), au nord-ouest par la subdivision cent quatre-vingt-quatorze ci-dessus décrite et au nord-est par une partie de la subdivision cent soixante-deux dudit lot deux cent soixante-deux étant l'entrée du boulevard Saint-Laurent.

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées notamment celle portant les numéros d'immeuble 10126 à 10142 du boulevard Saint-Laurent en la ville de Montréal.

Ainsi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 179 431,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le PREMIER jour de MAI 1991 à DOUZE heures.

*Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1991

72003

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002788-915

SECONAIR LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 8101, Parkway à ville d'Anjou, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre GROUPE PERDEV INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 425, rue Guy à Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Désignation: Un emplacement situé en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Anne, de la ville de Montréal, comme étant le lot originaire numéro mille cent soixante-dix-neuf (1179); avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 261 à 265 de la rue Saint-Martin et 1744 de la rue William en la ville de Montréal. Ainsi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 209 207,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le TREN-
TIÈME jour d'AVRIL 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 mars 1991

72061

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002000-904
S. 200-18-000008-910

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-SACREMENT, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1351, chemin Sainte-Foy, Québec, G1S 2M2, demanderesse, contre YVES LACOUR-
CIÈRE, domicilié et résidant au 1146, Brown, Québec, G2S 1Z9, défendeur.

« Un terrain ou emplacement à prendre et à distraire du lot numéro deux mille neuf cent un (2901 pte), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le quartier du Palais, division d'enregistrement de Québec, de figure irrégulière, bornée au nord-ouest et au nord par les lots 2902 et 2903, à l'est par la rue Christie, au sud par l'autre partie du lot 2901, également la propriété de Yves Lacoursière et/ou représentants et à l'ouest par le lot 2898, mesurant successivement 17,6 pieds à l'est sur la rue Christie, 66 pieds au sud, 8,7 pieds à l'ouest, 3,5 pieds, 12,8 pieds et 11,2 pieds au nord-ouest, et 41,7 pieds au nord et contenant une superficie de 1 084 pieds carrés, le tout mesures anglaises; avec maison dessus y érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 8, rue Christie, Québec. »

La mise à prix est fixée à vingt-sept mille neuf cents dollars (27 900,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le PREMIER jour de MAI 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 mars 1991

72089

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000692-918
C.Q. 200-02-001420-845
S. 200-18-000013-910

LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 2445, rue Dalton, Sainte-Foy, QC, G1P 3S5, demanderesse, contre MONIC PATRY,

domiciliée et résidant au 349, rue Saint-Joseph, Lauzon, QC, défenderesse.

« Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Henri, connu comme étant une partie du lot numéro trente-sept (37 pte) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis, mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85 pi), soit vingt-cinq mètres et quatre-vingt-dix centièmes (25,90 m) dans sa ligne nord, cent cinquante pieds (150 pi), soit quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m) dans ses lignes est et ouest et quarante pieds (40 pi), soit douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m) dans sa ligne sud, la ligne nord étant à sa limite ouest à dix pieds (10 pi) du chemin du Domaine et à sa limite est à quinze pieds (15 pi) du chemin du Domaine; borné au nord par une lisière, appartenant à Louis Carrier, située entre le chemin du Domaine et l'emplacement présentement vendu, à l'est et à l'ouest par Louis Carrier et au sud par Jean-Marc Roberge. »

La mise à prix est fixée à mille cent quatre-vingt-deux dollars et cinquante cents (1 182,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 5420, boulevard de la Rive-Sud, local 34, Lévis, le PREMIER jour de MAI 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 mars 1991

72088

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000698-915
C.M.B. C 221-90
S. 200-18-000026-912

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 10, de l'Hôtel-de-Ville à Beauport, QC, demanderesse, contre 2416-6001 QUÉBEC INC., 81, chemin le Tour-du-Lac, Lac-Beauport, QC, défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant: la subdivision cinquante-trois du lot originaire quatre cent quatre-vingt-quinze (495-53) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, et la subdivision vingt-quatre du lot originaire cinq cent (500-24) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse d'immeuble 63, rue Langevin à Beauport. »

La mise à prix est fixée à trente-huit mille sept cent cinquante dollars (38 750,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le PREMIER jour de MAI 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 mars 1991

72087

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Montréal
No 500-02-007694-909

VIVIANE DESMONS, résidant et domiciliée au 1173, rue Montgolfier à Chomedey, Laval, district de Montréal, H7W 3B7, partie demanderesse, contre HENRI DE LAPORTE INC., corporation légalement constituée, 500, chemin Grande-Côte à Saint-Eustache, district de Terrebonne, J7P 1K4, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Deux-Montagnes, 140, Saint-Eustache, local 204, Saint-Eustache, mis en cause.

Désignation

« Un emplacement situé en la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant:

a) une partie du lot numéro cent neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1^{re} 109), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes. Ladite partie du lot mesure cinquante-trois pieds et sept dixièmes de pied (53,7 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent dix-huit pieds et deux dixièmes de pied (118,2 pi) dans sa ligne nord-est, cinquante pieds (50 pi) de largeur dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-dix-huit pieds et six dixièmes de pied (98,6 pi) dans sa ligne sud-ouest et est bornée vers le nord-ouest par le chemin Grande-Côte, vers le nord-est par la partie ci-après décrite du lot 1-110, vers le sud-est par le résidu de même dit lot no 1-109 et vers le sud-ouest par la 62^e Avenue, étant le lot no 1-79, tous dudit cadastre; et

b) une partie du lot numéro cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1^{re} 110), auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits. Ladite partie de lot mesure seize pieds et vingt-cinq centièmes de pied (16,25 pi) dans une ligne nord-ouest, puis trente-sept pieds (37 pi) dans une autre ligne nord-ouest, cent trente-six pieds et cinq dixièmes de pied (136,5 pi) dans sa ligne sud-est et cent dix-huit pieds et deux dixièmes de pied (118,2 pi) dans sa ligne sud-ouest et est bornée comme suit: vers le nord-ouest par le chemin Grande-Côte et par une autre partie du même dit lot no 1-110, vers le nord-est par une partie du lot no 1-111, vers le sud-est par une partie du même dit lot 1-110 et vers le sud-ouest par la partie ci-devant décrite du lot no 1-109, tous dudit cadastre.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, plus particulièrement une maison à deux étages portant les numéros d'immeuble 500, 500A et 502, chemin Grande-Côte à Saint-Eustache.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, de même qu'avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 20 250,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, QC, J7R 2K9, le MERCREDI PREMIER jour de MAI 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 5 février 1991

72012

Ventes pour taxes

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil, qu'en vertu de l'article 1036 du Code municipal, la liste des immeubles qui seront vendus le 9 mai 1991 à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes, et l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal « Le Progrès », les 5 et 12 mars 1991.

Lachute, le 9 mars 1991

Le secrétaire-trésorier,
YVES PARÉ

72015

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus le 9 mai 1991 pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés dans le quotidien « Le journal de Québec » aux éditions des 9 et 16 mars 1991, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Lac-Bauport, le 18 mars 1991

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-FRANÇOIS PARENT

72101

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Avis est, par la présente, donné par le soussigné, Pierre Rondeau, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, que la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes ainsi que l'avis l'accompagnant ont été publiés deux fois au journal « La Gazette » les 17 et 24 mars 1991.

Gracefield, le 25 mars 1991

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE RONDEAU

72075

Ville de Saint-Félicien

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de cette ville, que conformément à toutes les dispositions pertinentes de la Loi sur les cités et villes l'avis public donnant la liste et désignation des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes le 10 avril 1991 a été publié deux (2) fois, au journal « L'Étoile du Lac », les 5 et 19 mars 1991.

Saint-Félicien, le 20 mars 1991

72076

Le greffier,
ME LUC BERGERON

Erratum

Terrebonne**No: 70-02-002454-909****LES PÉTROLES BÉLISLE & BÉLISLE INC contre
ARMEL AYOTTE**

Dans l'avis de vente paru à la *Gazette officielle du Québec* Partie I du 23 février 1991, no 8, page 721, la mise à prix aurait dû se lire 12 487,50 \$ au lieu de ce qui fut mentionné.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour du Québec
Saint-Jérôme, le 12 mars 1991

72059

L'ESSENTIEL SUR LE DROIT D'AUTEUR



De quoi s'agit-il? Que faire pour obtenir un droit d'auteur? À qui appartient un tel droit?

Voilà quelques unes des questions qui sont abordées dans la deuxième édition de **L'essentiel sur le droit d'auteur**. Revue et augmentée, cette nouvelle édition tient compte des derniers développements législatifs et jurisprudentiels dans le domaine du droit d'auteur.

Ce document, en plus de présenter la Loi sur le droit d'auteur de manière claire et simple, vise à mettre fin à la méconnaissance de cette loi tant chez les créateurs que chez les utilisateurs.

L'essentiel sur le droit d'auteur est un outil de vulgarisation indispensable!

L'essentiel sur le droit d'auteur
Ministère des Affaires culturelles
1991, 40 pages
E00 2-551-14276-8

6,95 \$

Retourner ce coupon à: Vente et information
Les Publications du Québec (418) 643-5150
Case postale 1005 (Sans frais) 1-800-463-2100
Québec (Québec) (Télécopieur) (418) 643-6177
G1K 7B5



COMMANDE POSTALE:

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone () _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	E00 2-551-14276-8	L'essentiel sur le droit d'auteur	6,95 \$	

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important:

Paiement par chèque ou mandat postal à l'ordre de - Les Publications du Québec -

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

